

lille, nouvelle revue d'information et de documentation n° 10



**spécial
sports**

**Pourquoi
payer
plus cher ?**

nord lumière

vous propose
des luminaires
de qualité aux
prix les plus bas

*nord lumière
ne quitte pas le 100
de la rue nationale*



lampe
« bouillotte »

à partir de 168 F

ne vous laissez
pas influencer
par des remises

**VOYEZ NOS
PRIX NETS**

nord 100, rue Nationale
LILLE
lumière
54.70.82
57.37.06

LA MODE 74

A JEANNE D'ARC

Chemisier-Habilleur

dans la collection :

Pierre CARDIN

BRIL

G. DORMEUIL

TED LAPIDUS

GRITTI

60, rue Nationale — LILLE

IMNOR

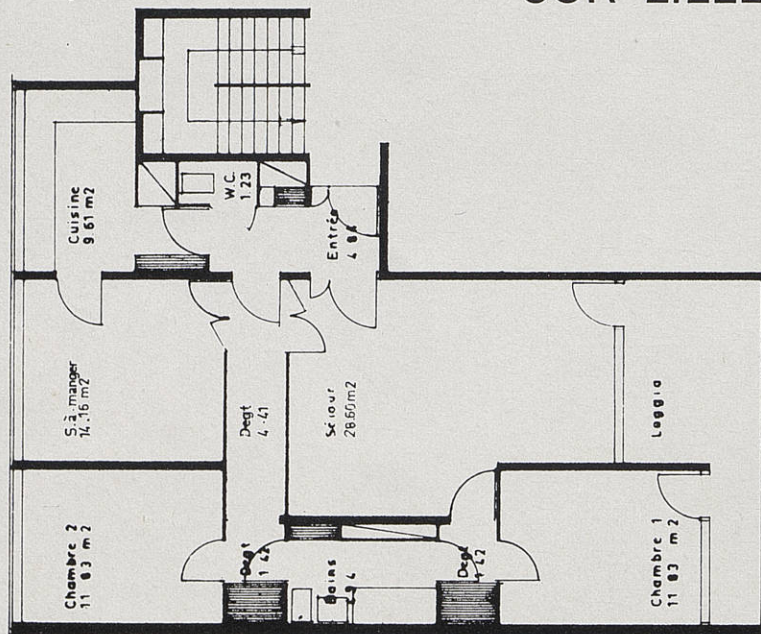
148, Rue Nationale LILLE
Téléphone : 56-92-82

**LE SPÉCIALISTE DE
LA LOCATION D'APPARTEMENTS**

SUR LILLE {

RÉSIDENCE DU BOIS

RÉSIDENCE DU PARC SAINT-MAUR



AUCUN FRAIS D'AGENCE

Exemple :

Plan ci-contre: Appt type IV bis

Superficie: 99 m²

Loggia: 12,67 m²

Loyer à partir de 795 Frs

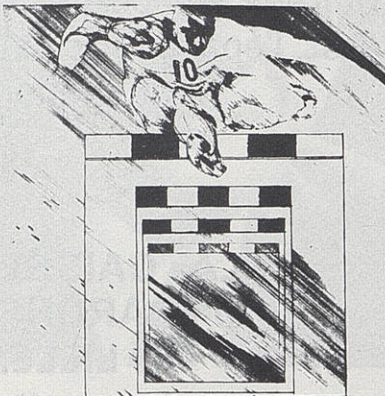
Des pièces très vastes

*Un art de vivre dans le
calme, à quelques minutes
du centre ville*

lille

nouvelle revue d'information
et de documentation

n^o 10



- (3) Éditorial,
par Monsieur Pierre MAUROY, Député-Maire de
LILLE

SPÉCIAL SPORTS

- (5) La commission municipale de l'éducation physique
et des sports
- (6) Lille et le sport,
par Monsieur Raymond ALLARD, Ajoint au Maire
- (8) Les équipements sportifs
- (10) L'Office Municipal des Sports
- (12) Le sport point 1 :
Donner à l'enfant le goût du sport
- (14) L'aide de la ville
- (16) La piscine olympique Marx Dormoy

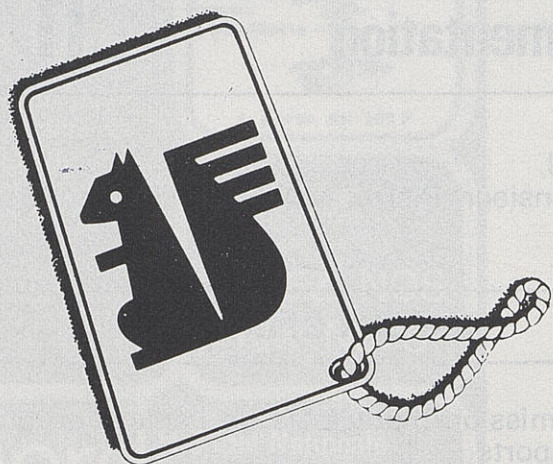
- (20) Lille actualités
- (26) Culture:
des carrefours fleuris d'idées...
- (28) Au service des Lillois:
Le bureau d'aide sociale
- (30) Lille bouge
- (32) Les impôts locaux 1973 et... vos réclamations.

— Photo de couverture: «Nocturne à la piscine olympique Marx Dormoy» par Paul Walet. — Studio Malaisy: p. 3 - 14.
— Service des Relations Publiques de la mairie de Lille: p. 5 - 6 - 11 - 12 - 17 - 20 - 21 - 22 - 24 - 25 - 30 - 31.
— Paul Walet: p. 16 - 18 - 19. — Nord-Matin: p. 20 - 21 - 23 - 24 - 25. — Studio FLORIN: p. 9. — Publi-Sellig: p. 15.
— Nord-Eclair: p. 29.

Dessins
p. 1 Ulrich Zeh
p. 26 - 27 Patou.

Lille, nouvelle revue d'information et de documentation. Revue bimestrielle, numéro 10, 1973. Abonnement: 5 numéros, 4 francs. Directeur de la publication: Pierre MAUROY. Rédacteur en chef: Monique BOUCHEZ. Secrétaire de rédaction: Yves DEJAR. Administration - direction: Service des Relations Publiques - Hôtel de Ville 59000 LILLE - Tél. 53.19.71. Réalisation et publicité: NORSOGEPRESS, 209, rue d'Arras - 59000 LILLE Tél. 52.01.09 +. Imprimerie spéciale du bulletin - Dépôt légal n° 8472

Pour votre épargne exigez toujours ce label.



Avec les conseillers de la **CAISSE
D'ÉPARGNE DE LILLE**, vous
bénéficiez toujours de conseils
sûrs: l'épargne, c'est
leur métier

**LA CAISSE
D'ÉPARGNE
DE LILLE.**

Entrez. Là où est l'écureuil.

Caisse Centrale : 34, rue Nicolas-Leblanc

Tél. : 57.05.64

Bientôt... une nouvelle succursale des

POMPES FUNEBRES DU NORD

au 81, Rue du Pôle-Nord, LILLE Tél. : **54-58-95**
Faubourg-du-Sud (près Cité Hospitalière)

FABRIQUE DE CERCUEILS

TRANSPORT TOUTES DISTANCES
FRANCE, ETRANGER

ORGANISATION COMPLETE DE FUNERAILLES
TOUTES FORMALITES

CONSERVATION DES CORPS PAR
APPLICATION DE CARBO-GLACE

CONTRAT OBSEQUES

Grand choix de Fleurs Artificielles et Plaques

75, Boulevard Montebello, LILLE Tél. : **57-40-79**

Succur. : 21, Rue Montaigne, LILLE Tél. : **53-12-95**

102/10

403/22.



le sport, une nécessité

La Revue Municipale ouvre ses pages à un thème qui intéresse un large public: le sport.

Ce sujet concerne en premier lieu notre jeunesse qui, à l'intérieur et au delà de l'école, représente dans une large mesure l'élément de base de la vie sportive d'une Nation.

Comment donner le goût de la pratique régulière du sport aux adultes, comment former des équipes sportives de qualité et des athlètes représentatifs dans les compétitions internationales si ce n'est en développant dès le plus jeune âge les possibilités physiques de l'enfant?

A une époque où les emplois du secteur tertiaire se multiplient, où les travaux dits « *manuels* » diminuent peu à peu et où les moyens de transport annihilent pratiquement tout effort physique, jamais, plus qu'aujourd'hui, la nécessité du sport dans la vie courante n'est apparue aussi évidente.

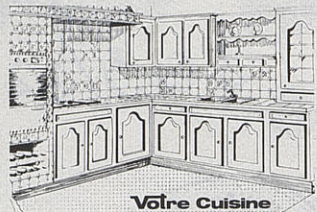
Cependant, si le sport doit devenir un trait dominant de notre civilisation et nous permettre de compenser l'aspect sédentaire de la vie moderne, il ne faut pas oublier qu'il constitue également un spectacle apprécié.

Ainsi, dans notre région et peut-être plus encore que dans d'autres, les rencontres sportives sont-elles suivies avec enthousiasme, sinon passion, par nos populations, démontrant s'il le fallait que la réputation de « *froideur* » qui nous est si souvent attribuée est bien loin d'être fondée.

Les habitants du Nord sont en fait profondément attachés à leurs équipes, à leurs clubs et contribuent parfois avec dévouement et simplicité à servir le renom d'une ville ou d'une région.

En ce domaine, la Municipalité de LILLE poursuivra la création d'équipements, continuera à apporter son soutien aux différentes associations sportives de la ville et favorisera, en chaque occasion, une véritable politique sportive digne de notre Cité ■

par
M. Pierre Mauroy,
Député-Maire
de Lille



- VENTE DIRECTE
- sur mesures
- BOIS A L'ANCIENNE
- DESIGN

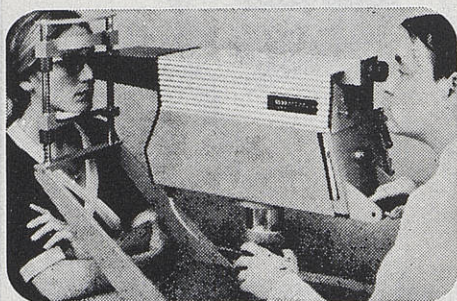
145, Rue du Ballon, LILLE Tél. : 55-56-79
 Usine : 67, Rue de la Louvière, LILLE
 Tél. : 51-39-21

THEYRY LALOY

Encadrements

- GRAVURES
- CANEVAS
- PHOTOS

23, Place du Théâtre
 LILLE - Tél. 55.26.64



Lucien VERGEZ

OPTICIEN DIPLOMÉ

Services spéciaux :

Lentilles souples, semi-souples et verres de contact
Équipement provisoire des Aphaques (opérés de la cataracte)
Adaptation des Mal Voyants

LILLE, 2 et 15, rue Masséna

Téléphone : 54.80.74

DÉMÉNAGEMENTS

Paul VERCAMBRE

LILLE, 18, rue Belle Vue Tél. : 56.70.46
 Attention, actuellement, Tél. : 53.20.46

O.G.D.T.

DEVIS GRATUIT TOUTES DISTANCES GARDE MEUBLES

AMBULANCES

TEL
55

A.B.C

JOUR

55 27 19

NUIT

Toujours à
votre service

19

Entreprise
conventionnée

2, rue FEMY LILLE

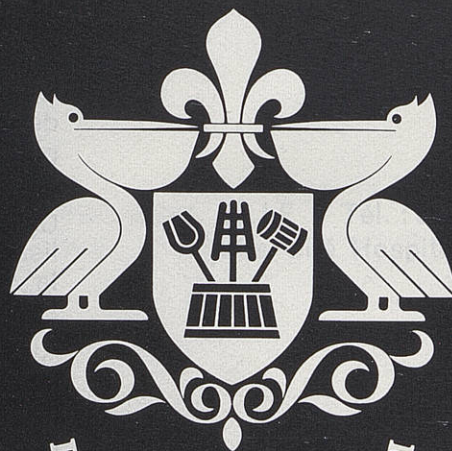
COSTUMES

HOMMES - JUNIORS - ENFANTS

Vêtements BOUCKAERT

182, rue Pierre-Légrand LILLE

Vestons seuls - Pantalons - Imperméables
 • Toutes les grandes marques •



BRASSERIES PELFORTH

la commission municipale de l'éducation physique et des sports

Les Commissions municipales sont des groupes de travail, prévus par le Code de l'Administration Communale, chargés d'étudier les questions à soumettre au Conseil Municipal et de préparer le travail ainsi que les délibérations de l'Assemblée communale.

Pour ce qui concerne la Commission de l'Éducation Physique et des Sports, elle examine les demandes annuelles de crédits présentées par le Service des Sports en fonction des besoins et formule les propositions qu'elle juge utile et raisonnable de voir inscrire au budget de la Ville.

Une autre tâche importante, à laquelle elle consacre parfois plusieurs séances, consiste en la répartition des subventions de fonctionnement aux associations spor-

tives. Ce travail est le résultat d'une étude effectuée au niveau des services administratifs après avis du bureau de l'Office Municipal des Sports.

Dans le cadre des compétences qui lui sont confiées, la Commission donne également des avis sur les projets de construction qui lui sont présentés et suggère aussi la réalisation d'installations nouvelles, l'aménagement ou l'amélioration d'équipements en service.

Enfin, elle se renseigne et délibère sur les conditions d'exploitation et l'utilisation des salles, stades et piscines en recherchant les moyens permettant d'obtenir une gestion toujours plus saine.

Mais là ne s'arrête pas le rôle de la Commission. Dans le but d'un

plein et meilleur emploi des équipements, chaque commissaire s'est vu confier une mission particulière de liaison entre l'Administration et les clubs. Il est en quelque sorte le délégué chargé de se rendre compte de la bonne utilisation d'un certain nombre d'installations, et de recueillir tous éléments susceptibles de déterminer les besoins des utilisateurs. ■



COMPOSITION DE LA COMMISSION

PRÉSIDENT :

M. Raymond ALLARD,
Adjoint au Maire

MEMBRES :

MM. Claude BESNIER,
Conseiller Municipal

René BOUTILLEUX,
Conseiller Municipal

Christian BURIE,
Conseiller Municipal

Jean CAILLAU,
Conseiller Municipal

Daniel CHOQUEL,
Conseiller Municipal

Lucien DURIER,
Conseiller Municipal

Albert MATRAU,
Conseiller Municipal

JEAN WAVRANT,
Conseiller Municipal



La ville de Lille et le sport

194 Sociétés sportives ont leur siège à LILLE même, des milliers de jeunes s'adonnent chaque semaine à l'une des 36 disciplines qui composent l'éventail des sports lillois. Tous les sports sont pratiqués à LILLE, qu'il s'agisse d'aïkido, d'athlétisme, d'aviron, de basket-ball, de boules, de billard, de boxe, de bowling, de canoë-kayak, de culturisme, de cyclisme, d'escrime, de gymnastique, de gymnastique volontaire, de foot-ball, d'haltérophilie, de hand-ball, d'hockey, de judo, de law-tennis, de lutte, de modélisme, de montagne, de natation, de parachutisme, de pêche en mer, de plongée, de rugby, de sports équestres, de sports de glace, de sports sous-marins, de tennis de table, de tir, de tir à l'arc, de volley-ball, de yachting.

Par
M. Raymond Allard,
adjoint au maire,
délégué
à la Jeunesse
et aux Sports

Un club professionnel de football, « le glorieux LOSC » suivi d'une cohorte de 11 équipes amateurs draine chaque année, vers le vieux stade Henri Jooris, près de 200 000 spectateurs.

De toutes les activités humaines de loisirs et de divertissements, le sport tient dans la Cité la pre-

mière place. Constatation des plus plaisantes mais aussi responsabilité des plus sérieuses de l'Administration Municipale qui a la lourde charge de « faire face » aux besoins des dirigeants, de les accompagner dans leurs efforts, d'aller toujours plus loin sur le chemin de la compétition et des résultats.

Depuis 15 ans, ses élus ont agi efficacement. Les stades et les terrains de jeux se sont multipliés, des salles de sports ont été édifiées...

Dans une concertation qui ne connut aucune éclipse, la Direction Départementale et la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports ont contribué grandement à faciliter la réalisation des projets.

L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS, créé au lendemain de la libération, est devenu, au fil des années, un véritable laboratoire du Sport à LILLE.

Dans un dialogue permanent avec les élus, a été établie avec les représentants de clubs désignés, une collaboration franche et directe qui aujourd'hui donne les résultats qu'on connaît :

■ L'établissement de liaisons étroites entre l'Université, l'Armée, le Sport d'entreprise conduisent à un véritable pool d'utilisation des installations situées sur le territoire.

■ L'édition d'un Annuaire de la Jeunesse et des Sports, pour les dirigeants eux-mêmes qui, grâce à un support publicitaire important, diffuse la pensée et les résultats sportifs.

■ L'étude réfléchie de tous les projets municipaux apporte les remarques et les corrections des utilisateurs ce qui permet d'éviter l'improvisation et l'approximation dans les réalisations.

■ La mise en place progressive des « **ÉCOLES DE SPORTS** » qui rassemblent plus de 700 « poussins » de 9 à 12 ans constitue les relais intéressants des Mouvements de Jeunesse et en particulier des « **Camaraderies du Mercredi** ».

La Ville évidemment avec ses 59 installations détient un véritable monopole de mise à disposition pour les besoins des établissements scolaires et des Clubs civils.

Il s'agit là d'un véritable service public de prestations.

La règle du meilleur et du plein emploi des équipements pallie une insuffisance de moyens qui depuis longtemps n'est plus notoire mais est encore réelle malgré les efforts incessants de programmation de la Municipalité.

Depuis 1970, la Ville a édifié :

■ 1 stade : celui de la Rue de Londres

■ 4 Salles de Sports: Rue de Londres, Rue d'Iéna, Rue Gosselet, Rue Stade Jean Bouin.

Elle a façonné des terrains de football pour remplacer les parcelles perdues par suite des emprises routières; poursuivi sans relâche la construction du grand complexe nautique métropolitain « **MARX DORMOY** ».

Aujourd'hui, la piscine olympique est un centre attractif sportif et de loisirs qu'affectent beaucoup de métropolitains. Dans quelque temps, une fosse de plongée unique en France permettra aux adeptes de ce sport la pratique d'activités audacieuses.

Un centre nautique et des installations complémentaires doivent donner dans les deux années à venir à ces équipements de prestige une dimension internationale. Ainsi LILLE, confirmera-t-il son titre de l'une des premières capitales sportives du pays.

A « **MARX DORMOY** », on pratique déjà la natation scolaire, la natation de compétition et « la clientèle » afflue...

LILLE est désormais avec sa piscine centrale du Bd de la Liberté, son bassin de plein air de la rue d'Hazebrouck, si prise des Lillois pendant la période estivale: 45 165 entrées en juin, juillet et août 1973, et sa piscine olympique, l'une des Villes françaises les mieux équipées nous affirmait M. GAROFF, Directeur Technique de la Natation Française.

Si l'on ajoute qu'est programmée en 1974 la piscine « plein ciel » de Fives, on peut affirmer qu'à la

fin de l'année, le programme « natation » sera achevé. En 5 années, nous serons passés de l'état de pénurie à celui de la complète satisfaction des besoins.

Performance unique et incomparable, on en conviendra.

La densification des équipements ira s'accroissant dans les 3 prochaines années.

On peut espérer la finition en 1974 de la Salle des Sports de la Rue Gombert, l'édification de la Salle des Sports du C.E.S. BAGGIO, 2, Bd d'Alsace, la programmation des salles de la rue Kennedy et du Lycée Technique « **Valentine LABBÉ** ».

Déjà se réalisent à un rythme des plus satisfaisants, les installations du parc des Sports « **LILLE — LA MADELEINE** », réalisation du Syndicat Intercommunal créé par arrêté préfectoral du 24 AOUT 1972, suite aux délibérations concomittantes des 2 villes.

Nous espérons entreprendre en 1975 les premiers travaux d'un complexe du même genre, celui de LILLE-LOOS.

Ce tour d'horizon qui complète les articles plus spécialisés de la revue, ne doit pas faire oublier que la ville apporte à toutes les sociétés groupées au sein de l'O.M.S., une aide financière intéressante, sous la forme de CRÉDITS d'INCITATION, au fonctionnement et aux manifestations, des AIDES TECHNIQUES d'une grande portée pour le succès des manifestations prévues par les Clubs.

Le Sport dans la Cité, contribution puissante et incessante aux grands desseins qui orientent notre politique et la confirment dans sa nature: comprendre la Jeunesse, et aller à sa rencontre, en définitive la SERVIR.

Au-delà de toutes les contingences qui encombrant la vie moderne, une constation demeure: le développement du sport, fait social, est une des constantes de ce XXe siècle finissant ■

les équipements sportifs

La Ville de Lille dispose actuellement de 59 installations permettant la pratique du sport et de l'Éducation physique, à savoir 7 stades, 14 terrains de sports, 9 plateaux d'éducation physique, 6 gymnases, 23 autres salles, ce qui représente une superficie de 33 HA 13 A 85 CA, se répartissant comme suit :

- Stades 13 HA 97 A 40 CA
- Terrains de sports de 16 HA 80 A 00 CA
- Plateaux d'éducation physique 1 HA 02 A 05 CA
- Salles de sports 66 A 85 CA
- Autres salles 67 A 55 CA

Il faut également signaler que les amateurs de « *boule ferrée* » utilisent 11 boulodromes.

En fonction des demandes présentées qui sont chaque année de plus en plus nombreuses, et dans la limite des possibilités, un planning d'occupation des équipements a été établi par le Service des Sports, permettant de consacrer 1 684 heures hebdomadaires d'utilisation aux scolaires et 940 heures aux clubs et associations, membres de l'Office Municipal des Sports.

Selon la nature de ces équipements les disciplines ci-après peuvent y être pratiquées :

— éducation physique, gymnastique aux agrès, volley-ball, basket-ball, football, rugby, hand-ball, athlétisme, tennis, tir à l'arc, judo, lutte, boxe.

Si le public imagine facilement ce que peut être un stade, avec son terrain de football ou de rugby, entouré d'une piste d'athlétisme et d'autres équipements tels que, piste de saut, aires de lancer, il ignore parfois ce qu'est un gymnase de type B ou C. Nous vous en donnons une définition succincte.

Le gymnase de type B est une construction qui comporte une aire d'évolution de 30 m x 20 m avec une hauteur sous plafond de 6 m, permettant les évolutions simultanées de deux classes d'éducation physique. Il est destiné à

la gymnastique générale et spécialisée, il permet la pratique de l'haltérophilie, des sports de combat, le tennis de table, le basket-ball, le volley-ball, l'initiation au hand-ball.

Actuellement, 4 gymnases de ce type sont en service, rue d'Iéna, rue Gosselet, Bd Pierre de Coubertin, rue de Londres.

Le gymnase de type C, d'une surface libre plus importante (40 m x 20 m) et d'une hauteur sous plafond de 7 m permet l'évolution simultanée de 3 classes d'éducation physique. On y pratique, outre les disciplines ci-avant mentionnées, le hand-ball à 7 ainsi que le tennis (entraînement).

Le seul équipement municipal de ce genre est implanté dans l'enceinte du stade J. Bouin, Avenue Louise Michel (notre photo).

A noter que ces installations sont équipées d'espaliers, cordes à grimper, barres fixes, barre à danser, cheval d'arçon, panneaux de basket escamotables, etc... En outre, ils sont desservis par des vestiaires, douches, des sanitaires et une remise destinée au rangement du matériel sportif. Enfin des locaux y sont aménagés à l'intention des professeurs d'éducation physique et des responsables d'activités.

La Ville de Lille met également à la disposition du public et des clubs des établissements de natation.

Citons tout d'abord la piscine olympique, Avenue Marx Dormoy, près du stade Henri Jooris dont l'ouverture a eu lieu le 18 juillet 1972 et qui offre dans une ambiance musicale l'accès à :

- un bassin de compétition de 50 m x 21 m à 8 couloirs,
- un bassin d'apprentissage de 25 x 12,50 m,
- une tribune pour 600 personnes.

■ en construction, un bassin plongeur de 16,50 m x 16,25 m, profond de 4,50 m qui permettra les plongeurs de haut-vol,

au centre de ce bassin est en cours d'aménagement une fosse de plongée sous-marine de 7,5 m x 3 m et 8,50 m de profondeur; cet équipement particulier, unique en son genre dans la région doit permettre aux nombreux clubs de plongée du Nord de la France voire de la Belgique de s'adonner dans d'excellentes conditions à leur sport favori.

Les dimensions de la piscine permettraient d'accueillir 1 300 personnes à la fois.

Il est prévu également :

- 1 sauna, hommes et femmes, 30 personnes dont l'ouverture est imminente,
- 1 salle de musculation,
- 2 bars « *Public* » et « *Nageurs* »,
- 1 restaurant de 300 Places,
- 1 solarium
- 1 centre nautique dans le vide existant sous le grand bassin.

Dores et déjà un vaste parking a été aménagé qui peut accueillir 200 voitures.

Cette réalisation prestigieuse devrait attirer dans les mois qui viennent, lorsque les travaux seront complètement terminés la foule des sportifs et des amoureux de sports nautiques.

En 1973, on a enregistré un total de 254 739 entrées. Déjà les trois clubs lillois de natation effectuent leurs entraînements et en 1973, 16 compétitions s'y sont déroulées, rappelons au passage que des records y ont été battus. Les spécialistes qualifient la piscine olympique comme étant « *rapide* ». Dans le cadre de la natation scolaire, 228 classes en moyenne sont accueillies par semaine, ce qui représente environ 5 700 élèves.

La piscine du Boulevard de la Liberté est un autre établissement de natation bien connu des Lillois, doté d'un bassin de 39 m x 9 m (coupé par un mur aux 25 m), et d'un petit bassin de 25 m x 5 m.

les équipements sportifs.

Enfin, la piscine de plein air, rue d'Armentières qui comprend 2 bassins de 50 m x 10 m, avec une large plage, a attiré cette année pendant les mois de juin à septembre 45 165 baigneurs, record du genre c'est dire l'engouement du public pour sa piscine de plein air.

Nous ne saurions terminer cette énumération sans évoquer les deux bassins d'apprentissage mobiles implantés, l'un à l'école de la rue Victor Duruy, l'autre au Centre Aéré de la rue Eugène Jacquet.

Ces équipements démontables permettent d'initier à la natation les enfants des groupes scolaires des quartiers concernés.

Là ne se limite pas cependant l'effort de la Ville dans le domaine des équipements sportifs. Tout est mis en œuvre pour améliorer ce qui existe, dans le souci constant du plein et meilleur emploi des équipements. En raison d'une utilisation intensive de certains terrains, il est apparu absolument nécessaire de les doter d'un éclairage permettant les rencontres nocturnes (stade Anatole de la Forge, Roger Salengro rue d'Iéna). De plus, les compétitions et matches répétés à un rythme accéléré, obligent à reconsidérer le problème du revêtement des sols. Le terrain du Stade de la rue de Londres qui vient d'être mis en service bénéficie d'un revêtement en rotgrand puzzolane et il est prévu d'apporter un revêtement synthétique aux stades Jean Bouin, des Alouettes et de la rue François Millet.

avant 3 ans...

Le Conseil Municipal a décidé la construction d'autres équipements sportifs dans les 3 années à venir.

C'est ainsi qu'un gymnase de type B sortira bientôt de terre rue Gombert à l'angle de la rue Jean sans Peur.

Le chantier est ouvert et les travaux sont activement poursuivis.

Deux autres salles ont été programmées et les travaux devraient commencer dans les mois qui viennent. D'une part, la salle qui sera construite Avenue Kennedy sur 3 niveaux et pourra

Le gymnase de type C Jean BOUIN ►

recevoir 1 500 personnes. Elle comportera, un bar pour spectateurs, des locaux pour clubs sportifs, des sanitaires, vestiaires, douches, un gymnase de type A, une salle d'entraînement, une salle de compétition.

Grâce à des aménagements particuliers, il sera possible de replier les gradins ce qui libèrera une aire d'évolution de 44 m x 40 m.

D'autre part, une halle de sports de type C, sera implantée rue Paul Doumer à La Madeleine, sur un terrain propriété de la Ville de Lille, situé en face du lycée Valentine Labbé et pour les besoins de ce très important établissement secondaire.

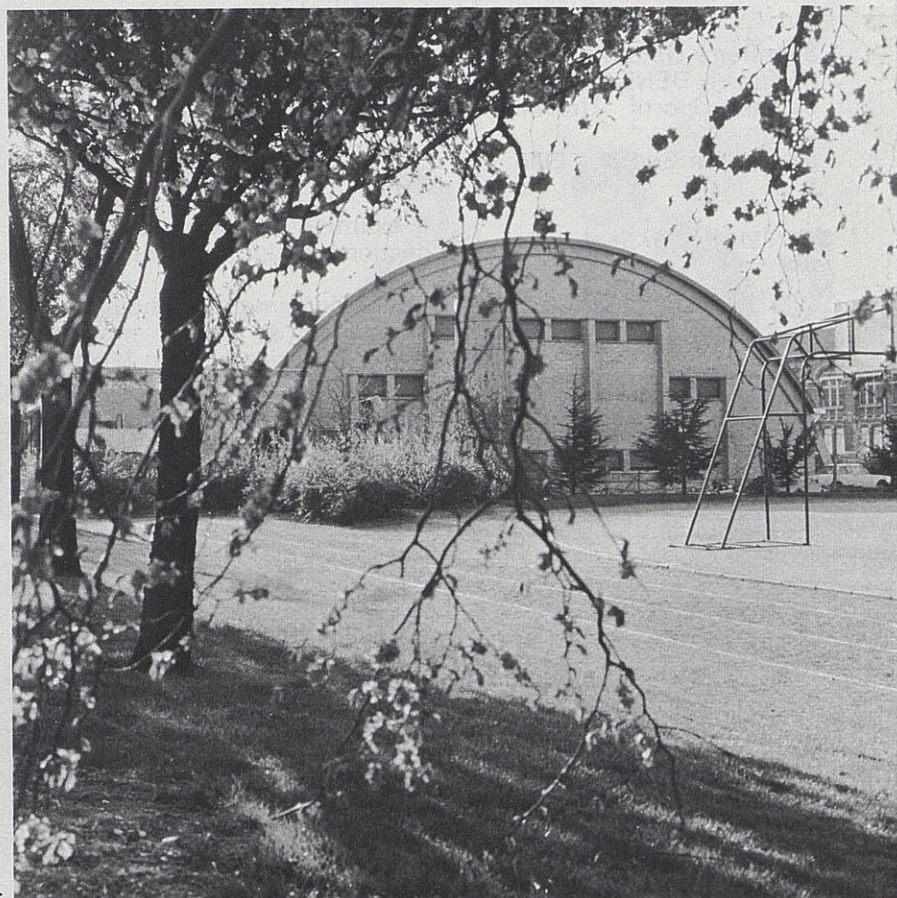
Par ailleurs, le Conseil Municipal a proposé la candidature de la Ville de Lille pour la réalisation dans le quartier de Fives d'une piscine industrialisée de type « Plein Ciel ». Cette construction s'inscrit dans le cadre de l'opération « Mille piscines » avec le concours du Ministère des Armées et du Secrétariat d'État à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs.

Dotée d'un bassin de 25 m, largement éclairée, elle sera équipée d'un appareillage permettant, lorsque le temps sera propice de découvrir le plan d'eau permettant aux usagers dans un cadre de verdure, de jouir à la fois des bienfaits de l'eau et du soleil.

Enfin, il importe de rappeler ce dont la presse s'est déjà fait l'écho, que la Ville de Lille participe activement aux travaux du Syndicat Intercommunal « Lille La Madeleine » pour la réalisation et la gestion d'un parc de sports de 10 HA qui comportera terrains de football et de rugby, tennis, plateaux d'éducation physique, plaine de jeux, pistes d'athlétisme, etc...

Déjà les terrassements généraux sont terminés et récemment la première phase de travaux d'équipement a reçu l'approbation préfectorale.

Ainsi donc, dans les mois qui viennent le patrimoine communal en équipements sportifs s'accroîtra de nouveau pour la plus grande joie de tous, jeunes ou moins jeunes, scolaires ou sportifs de clubs. ■



l'office municipal des sports

En application des instructions de la Direction Générale de l'Éducation Physique et des Sports contenues dans une circulaire en date du 22 décembre 1944, la création à Lille d'un Office Municipal des Sports a été décidée par le Conseil Municipal en sa séance du 15 juin 1946.

L'Office Municipal des Sports a pour objet général en liaison avec les autorités municipales :

- de soutenir, d'encourager et de provoquer tous efforts et toutes initiatives tendant à répandre et à développer la pratique de l'éducation physique et des Sports et le contrôle médico-sportif.
- de faciliter dans les mêmes conditions une coordination des efforts et le plein et meilleur emploi des installations.

Le Bureau de l'Office des Sports

1 Président

M. Raymond ALLARD,
Adjoint au Maire

1 Secrétaire Général

M. Robert DENEL
Centre Sportif Universitaire
av. Gaston Berger - Lille

1 Secrétaire Général Adjoint

M. Daniel JADEM,
15/4, rue du Metz - Lille

2 Vice-Présidents

M. Henri DUBUS,
18, rue du Metz - Lille

M. Léandre WASSON,
23, rue d'Eylau - Lille

2 Membres

Mlle Colette AMDRU-ZYSZYN
7, bd Clémenceau -
Marcq-en-Barœul

M. Henri THIEFFRY,
13, allée des Platanes -
Marcq-en-Barœul.

Les attributions de l'Office Municipal des Sports sont assez nombreuses sur le plan sportif, cependant, il ne dispose que d'un pouvoir consultatif.

A la demande de l'Administration municipale ou de sa propre initiative, il peut soumettre toutes propositions utiles, en vue de l'organisation et du développement de l'Éducation physique et des sports et tous projets d'équipement sportif qui lui paraissent convenables.

Il émet des propositions et avis sur la répartition des subventions communales entre les différentes associations sportives.

Il examine les vœux et les suggestions qui lui sont soumis.

Il peut également promouvoir l'organisation de toutes manifestations de propagande en faveur des activités sportives de plein air et de pleine nature.

Il statue sur les demandes d'adhésion qui lui sont présentées.

Composition de l'O.M.S.

L'O.M.S. comprend des membres de droit et des membres actifs.

Les membres de droit sont :

- les membres de la Commission

Municipale de l'Éducation Physique et des Sports ;

- M. le Chef du service départemental de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs ou son représentant ;
- le Personnel du service municipal des sports ;
- M. l'Inspecteur départemental coordonnateur de l'Éducation Nationale ;
- le représentant des Chefs d'établissements du second degré ;
- le représentant du Comité de gestion des installations sportives universitaires ;
- le représentant de l'Association sportive scolaire et universitaire ;
- le représentant de l'Union Générale Sportive de l'Enseignement libre ;
- le représentant de l'Union Sportive de l'Enseignement du premier degré.

Les Associations affiliées sont membres actifs.

Administration

L'Office Municipal des Sports est administré par un Comité Directeur présidé par l'Adjoint au Maire délégué aux Sports.

Il est composé de 21 membres élus et de 15 membres de droit.

Il nomme parmi ses membres un bureau composé de :

- 1 président,
- 2 vice-présidents,
- 1 secrétaire général,
- 1 secrétaire général adjoint,
- 2 membres.

auxquels se joignent MM. les Conseillers Municipaux membres de la Commission Municipale des Sports.

Le support administratif est assuré par le personnel du Service des Sports.

l'office municipal des sports

Affiliation des Clubs à l'Office Municipal des Sports :

Toute association désirant être admise en son sein adresse au Président sa candidature accompagnée de ses propres statuts, d'une déclaration d'adhésion aux statuts et règlement intérieur de l'Office, d'une fiche de renseignements délivrée par le service des Sports.

L'affiliation prononcée par le Comité Directeur n'est possible que dans le cas où il n'y a pas de restriction de la part du Club au point de vue du recrutement. Les clubs doivent être ouverts à tous et notamment aux jeunes.

Actuellement, 194 associations sportives ou sections de clubs omni-sport sont affiliées à l'Office Municipal des Sports, représentant 36 disciplines.

Le Bureau de l'Office Municipal des

Sports se réunit deux fois par mois, les 1er et 3e vendredi, en son bureau de l'Hôtel de Ville.

Les réunions font l'objet de procès-verbaux et de compte-rendus qui sont transmis au Comité Directeur, lequel siège environ tous les deux mois. Cette assemblée prend connaissance des résultats des séances de travail et définit alors la position de l'Office Municipal des Sports.

L'énumération ci-après donne un aperçu de la nature des questions qui ont été examinées par le bureau de l'Office Municipal des Sports au cours de l'année dernière :

- Modification des statuts ;
- Préparation du bulletin et de l'annuaire de l'Office Municipal des Sports ;
- L'action de l'Office Municipal des Sports dans le cadre de l'animation générale de la Ville ;
- La liaison avec les Services de la Direction de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs ;

- Coordination avec l'Office Municipal de la Jeunesse en vue d'une collaboration plus étroite ;
- Subventions de fonctionnement — Critères d'attribution de subventions exceptionnelles pour l'organisation de manifestations.

D'autres sujets particulièrement intéressants seront traités lors de prochaines réunions concernant notamment :

- Le problème de l'assurance des sportifs ;
- La question des associations scolaires affiliées à l'A.S.S.U., l'U.S.E.P., l'U.G.S.E.L. ;
- La gymnastique volontaire ;
- Le développement du basket-ball à Lille.

Le service municipal des Sports, Hôtel de Ville — 1er Pavillon — se tient à la disposition des associations, clubs et sportifs individuels pour fournir tous renseignements complémentaires. ■



Donner à l'enfant le goût du sport...

Le 24 janvier 1973, en étroite collaboration avec la Direction départementale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, l'Éducation Nationale, ainsi que les Associations sportives, la Ville de LILLE a mis en place les « SPORT POINT 1 » destinés aux scolaires de 9 à 12 ans.

Comment définir un « SPORT POINT 1 » ? C'est une école de sports de masse qui se refuse à toute sélection et doit être un exemple d'esprit sportif. Elle donne à l'enfant le goût du sport au travers de critères éducatifs et le prépare aux futures responsabilités sportives comme joueur ou dirigeant.

Mixte, elle reçoit dans une discipline donnée un certain nombre d'enfants (60 au maximum) provenant en priorité des cours moyens première année. Le « SPORT POINT 1 » fonctionne sui-

vant une programmation étudiée au cours de stages de formation d'animateurs, toute l'année scolaire, à raison de 1 h 30 à 2 h par semaine, en dehors des heures de classe. Il est prévu en moyenne 1 animateur pour 15 enfants. Une cotisation de 1 F par mois est demandée à laquelle il faut ajouter 2 F pour la licence.

L'organisation des structures « SPORT POINT 1 » qui ont pour but de permettre une liaison étroite entre l'enseignement du premier degré et les clubs a été conçue de façon très détaillée. C'est ainsi que l'on a pensé donner des responsabilités aux jeunes, sur le plan administratif et technique (secrétaires, juges, chronométreurs etc...) afin de leur faire prendre conscience des exigences que cela implique.

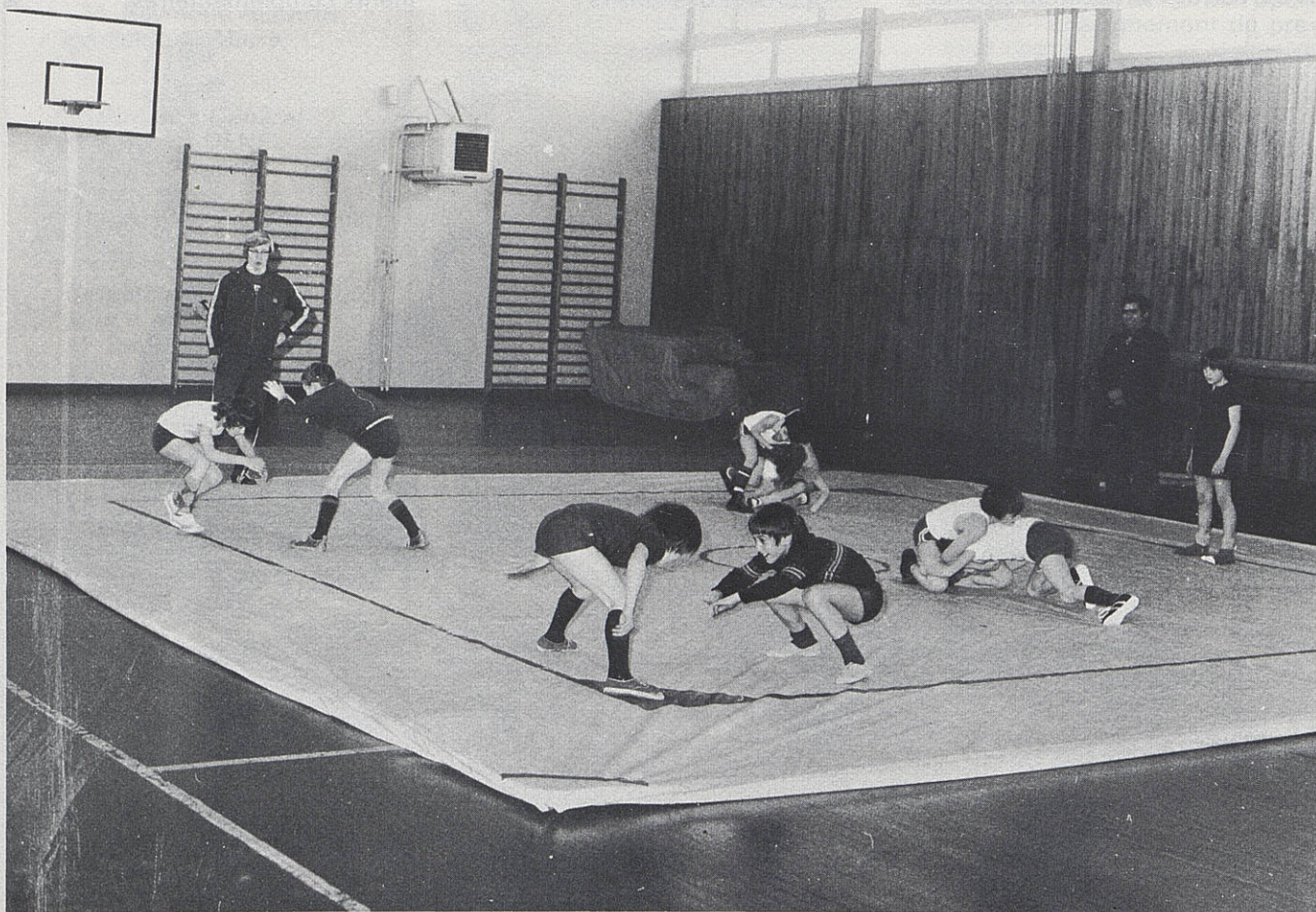
Sur le plan pédagogique des contrôles

sont effectués régulièrement par les assistants de la Direction départementale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs et les moniteurs-chefs municipaux d'éducation physique.

Au départ, on comptait 21 « SPORTS POINT 1 » pour un effectif de 375 enfants; à ce jour, on dénombre pas moins de 49 écoles dans les 20 disciplines ci-après, regroupant 713 participants,

— athlétisme, basket-ball, boxe anglaise, boxe française, canoë-kayak, cyclotourisme, escrime, foot-ball, gymnastique artistique, gymnastique moderne, haltérophilie, hand-ball, judo, lutte, natation, rugby, tennis, tennis de table, tire à l'arc, volley-ball —

Le tableau ci-contre reprend les différents « SPORTS POINT 1 » actuellement en fonction avec leurs horaires et leur lieu d'implantation. ■



■ Salle de la Marbrerie, on lutte chaque mercredi...

le sport point 1

JOURS DE FONCTIONNEMENT	HORAIRES	DISCIPLINE	IMPLANTATION	ADRESSES
MARDI	17 h 30 à 19 h	Gymnastique Moderne	École Desbordes Valmore	Rue Guillaume Tell
MERCREDI	14 h à 16 h 13 h 30 à 16 h 30 13 h 30 à 16 h 30 14 h à 17 h 9 h 30 à 10 h 30 10 h à 12 h 13 h 30 à 16 h 8 h 30 à 10 h 30 - 14 h à 17 h 9 h à 11 h 14 h 30 à 16 h 30 9 h à 10 h 30 10 h à 12 h 9 h à 11 h 30 9 h à 10 h 30 10 h à 12 h 9 h à 10 h 30 9 h à 12 h 14 h à 16 h 14 h à 16 h 10 h 30 à 12 h 16 h 15 à 17 h 45 16 h 30 à 18 h 14 h à 16 h 9 h à 11 h 30 14 h à 16 h 14 h à 16 h Rugby 9 h à 12 h 14 h à 16 h 9 h à 11 h 30 10 h 15 à 12 h 18 h 45 à 19 h 45 9 h à 12 h 16 h 30 à 18 h	Athlétisme L.U.C. Basket-Ball Basket-Ball Basket-Ball Boxe Française Boxe Anglaise Canoë-Kayak Cyclisme Football Football Football Football Football Football Football Football Gymnastique Haltérophilie Haltérophilie Hand-Ball Judo Lutte Lutte Natation Natation Rugby Tennis Tennis de Table Volley-Ball Volley-Ball Volley-Ball Volley-Ball	Complexe sportif Gaston Berger Salle de l'ASEL Salle Municipale Salle des P.T.T. L.U.C. Complexe Sportif G. Berger L.U.C. Complexe Sportif G. Berger Piscine Marx Dormoy École Turgot Terrain de l'Arbrisseau Stade du Bazinghien Terrain R. Salengro Terrain des Bois Blancs Terrain du Pont Royal : rassemblement Stade Grimonprez Terrain du Rond-Point Pasteur Stade Moulin des Alouettes Terrain du Château Lemoine Salle Municipale L.U.C. Complexe sportif G. Berger A.S.P.T.T. Salle Jean Bouin Salle de l'A.S.P.T.T. Salle de la Marbrerie Salle Baggio Piscine Marx Dormoy Piscine Gaston Berger Complexe sportif G. Berger Salle A. Carrel Salle Debeyre Salle Jean Zay Salle Municipale Salle du Groupe Scolaire D. Cordonnier	Av. Gaston Berger Rue de la Caserne St-Ruth 62, Rue d'Iéna Rue des Stations Av. Gaston Berger Av. Gaston Berger Av. Marx Dormoy Rue du Fg des Postes 383, Rue de l'Arbrisseau 44, Rue de Londres 62, Rue d'Iéna Rue F. Millet Allée des Marronniers Av. P. de Coubertin face au lycée Pasteur Rue Léon Tolstoï Rue Eugène Jacquet Rue d'Iéna Av. Gaston Berger Rue de Wazemmes Av. Louise Michel 209, Rue d'Arras 53 Rue de la Marbrerie Rue Corneille Av. Marx Dormoy Av. Gaston Berger Av. Gaston Berger Bd de Belfort Rue Ch. Debierre Rue H. Lefebvre Rue de Londres Bd de Strasbourg
JEUDI	17 h 30 à 19 h 18 h 45 à 19 h 45	Gymnastique Moderne Volley-Ball	École M. Sembat Salle du Groupe D. Cordonnier	Rue A. Leroy Bd de Strasbourg
VENDREDI	17 h 45 à 19 h 30	Volley-Ball	Salle Jean Zay	Rue H. Lefebvre
SAMEDI	14 h à 16 h 14 h à 16 h 15 h à 16 h 14 h à 16 h 14 h à 16 h 14 h à 16 h 14 h à 16 h 14 h à 15 h 30 13 h 30 à 15 h 30 14 h 30 à 16 h 30 14 h à 17 h 14 h à 17 h 14 h à 16 h	Athlétisme Athlétisme Escrime Filles Gymnastique Féminine Gymnastique Moderne Gymnastique Moderne Gymnastique Moderne Hand-Ball Hand-Ball Hand-Ball Rugby Tir à l'Arc Volley-Ball	Stade Félix Grimonprez L.U.C. Complexe sportif G. Berger Salle Debeyre Salle de l'Hôtel de Ville A.S.A.L. Salle A. Briand A.S.A.L. Salle Turgot-Renan Salle J.-B. Lebas ASPTT Jean Bouin Groupe scolaire Brossolette Salle Debeyre Terrain du Pont Royal Palais Rameau de septembre à mars Terrain de tir à l'arc d'avril à juin Salle Châtelet	Allée des Marronniers Av. Gaston Berger Rue Ch. Debierre Place R. Salengro Éd É. Duthoit Rue des Secouristes Rue d'Arsonval Av. Louise Michel Rue Jean Mermoz Rue Ch. Debierre Allée des Marronniers Bd Vauban Bd P. de Coubertin, entrée rue du Gal de Gaulle, La Madeleine Av. Oscar Lambret (Cité Hospitalière)

l'aide de la ville

La Ville de Lille affecte chaque année un certain volume budgétaire aux sports et à la jeunesse, tant en investissement

qu'en fonctionnement; aussi, nous est-il apparu opportun de rappeler dans le tableau ci-dessous la part réservée à cet objet et ce qu'elle

représente en pourcentage par rapport au budget global.

ANNÉE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	% PAR RAPPORT AU BUDGET GLOBAL	
			Total	
1970	1 483 550	809 800	2 293 350	2,27 %
1971	1 310 000	910 700	2 220 700	1,82 %
1972	8 501 250	1 399 200	9 900 450	7,14 %
1973	3 180 200	1 466 108,68	4 646 308,68	2,93 %

Les sommes énoncées, concernent d'une part, les travaux entrepris d'autre part, les frais consécutifs à l'exploitation des équipements — stades, ter-

rains, piscines, salles de sports — et enfin les subventions accordées aux associations sportives « amateurs » et aux groupements et associations de

jeunesse.

La participation financière de la Ville à ce titre s'établit comme suit :



■ Le stade des Alouettes, rue Léon Tolstoï

	Sports	Jeunesse
1971	190 000 F	80 000 F
1972	237 500 F	96 000 F
1973	270 000 F	105 000 F

Cependant l'effort de la Ville ne se limite pas aux seuls moyens financiers; elle apporte en effet aux associations et groupements un support administratif, une assistance technique et matérielle, non négligeables.

Sur le plan administratif un personnel jeune et actif est chargé d'assurer la liaison entre les clubs, associations, mouvements et les Élus, de traduire les besoins et d'apporter les solutions aux problèmes posés dans la ligne de conduite définie par l'Administration.

L'attribution de terrains et salles de sports (établissement des plannings d'utilisation) la diffusion de la documentation destinée aux adhérents des Offices Municipaux de sports et de jeunesse, l'organisation des réunions de travail, commissions et assemblées, l'étude des demandes de subvention, les relations entretenues avec l'Édu-

cation Nationale, la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs dans le cadre de la Natation scolaire et des Écoles de sports nécessitent un important travail administratif (correspondances, rapports, procès-verbaux).

Sur le plan technique:

- 7 stades
- 14 terrains de sports
- 6 gymnases
- 23 salles de sports et d'éducation physique
- 9 plateaux d'éducation physique
- 11 boulodromes,

...sont mis à la disposition des scolaires et associations.

Mais là ne s'arrête pas l'aide technique de la Ville.

L'organisation de manifestations et rencontres nécessite un certain décorum pour mettre en valeur toutes les bonnes volontés qui se manifestent dans ces domaines particuliers et aussi pourquoi le cacher pour assurer le bon renom de notre Cité.

Dans ces circonstances, les Services Municipaux apportent leur concours matériel et mettent à disposition podium, chaises, barrières, équipements divers, plantes vertes, décorations, tous ces éléments qui concourent au bon déroulement de ces rassemblements.

L'Administration municipale tient également à recevoir comme il se doit et à honorer ses hôtes, qu'ils soient les représentants des mouvements locaux ou d'autres régions de France voire de l'Étranger.

Il ne se passe pas un mois sans que des délégations soient reçues en notre Hôtel de Ville et emportent de la capitale des Flandres un excellent souvenir. De nombreux exemples nous l'ont souvent confirmé. ■



■ Le stade de la rue de Londres

Plus de 250.000 nageurs à Lille

Directeur de la piscine olympique Marx Dormoy depuis un an, M. Morel a bien voulu répondre à nos questions...

■ Monsieur MOREL, pouvez-vous nous dire en quoi consiste votre fonction ?

Je suis responsable du fonctionnement de cet établissement, ce qui implique la surveillance de l'hygiène, de la natation scolaire et la direction du personnel ainsi que la gestion financière. Trente et une personnes travaillent à la piscine: deux chefs de bassin sont responsables de l'accueil du public et de la bonne tenue des bassins; ils encadrent les onze maîtres-nageurs qui

assurent les leçons de natation et la surveillance. Trois caissières s'occupent des entrées, six cabiniers sont chargés des vestiaires individuels et collectifs, enfin cinq femmes de service assurent le nettoyage quotidien des locaux. Ajoutons pour finir trois employés de la compagnie de chauffe qui travaillent à temps plein à la piscine.

■ Pourquoi la piscine Marx Dormoy est-elle qualifiée d'Olympique ?

Cela signifie que ses dimensions lui permettent de recevoir des compétitions olympiques. En effet, le grand bassin a une profondeur de 1,80 m à 3 m, une longueur de 50 mètres et une largeur de 21 mètres. De plus, elle est dotée d'un chro-

nomètreur électronique au centième de seconde.

D'ailleurs, des records de France y ont déjà été battus, notamment par les nageuses du Lille-Université-Club:

Les équipes de relais 4 x 200 en catégories Minimes et Cadettes.

Véronique VANPOUILLE qui a battu le record de France du 200 mètres papillon dauphin et Sylvie CHARRIER sur les distances du 100 m et 200 m dos en catégorie Cadettes.

De plus les Services de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs l'ont choisie pour l'organisation d'une partie de leurs examens.

■ En tant que Directeur que pensez-vous de cet équipement ?

Je pense que jusqu'à présent ce n'est



encore qu'une très belle piscine classée parmi les toutes premières en France. Or les Lillois peuvent en attendre beaucoup plus. En effet, ce sont surtout les équipements annexes qui vont rendre l'établissement de plus en plus attractif. Quand le restaurant subaquatique, les bars, les saunas, la salle de musculation, la fosse à plongée sous-marine, le solarium, le bassin de plongeurs seront ouverts, nous aurons un équipement sportif de niveau européen qui attirera beaucoup de monde.

En me faisant visiter les magnifiques saunas en beau bois naturel, M. MOREL devait ajouter :

« les citadins fatigués pourront venir ici se relaxer et éliminer les toxines de la vie urbaine ».

■ Quand prévoyez-vous l'ouverture de tous les équipements annexes ?

Au cours de l'année 1974, c'est cer-

tain, sauf bien entendu le centre nautique qui sera construit ultérieurement en dessous du grand bassin afin de satisfaire les pratiquants de l'aviron et du canoë-kayak qui s'entraînent à la piscine (notre photo).

■ Qui fréquente la piscine actuellement ?

Elle commence à être très fréquentée puisque 254 739 nageurs y sont venus en 1973 avec une moyenne de 800 personnes par jour d'ouverture. Nous accueillons aussi 228 classes par semaine, mais c'est au mois d'août que le record des entrées individuelles a été battu avec 20 598 tickets. Elle mériterait d'être encore plus fréquentée. Certains s'imaginent, je crois, que les tarifs sont plus chers qu'ailleurs, ou n'osent pas venir parce qu'ils ne savent pas nager. Or, pour 80 F, on peut bénéficier de 10 leçons, l'entrée étant comprise dans le prix.

On peut aussi y venir à tout âge: nous avons beaucoup d'habitues du 3e âge, comme l'on dit maintenant.

Quant aux enfants, eux, ils la connais-

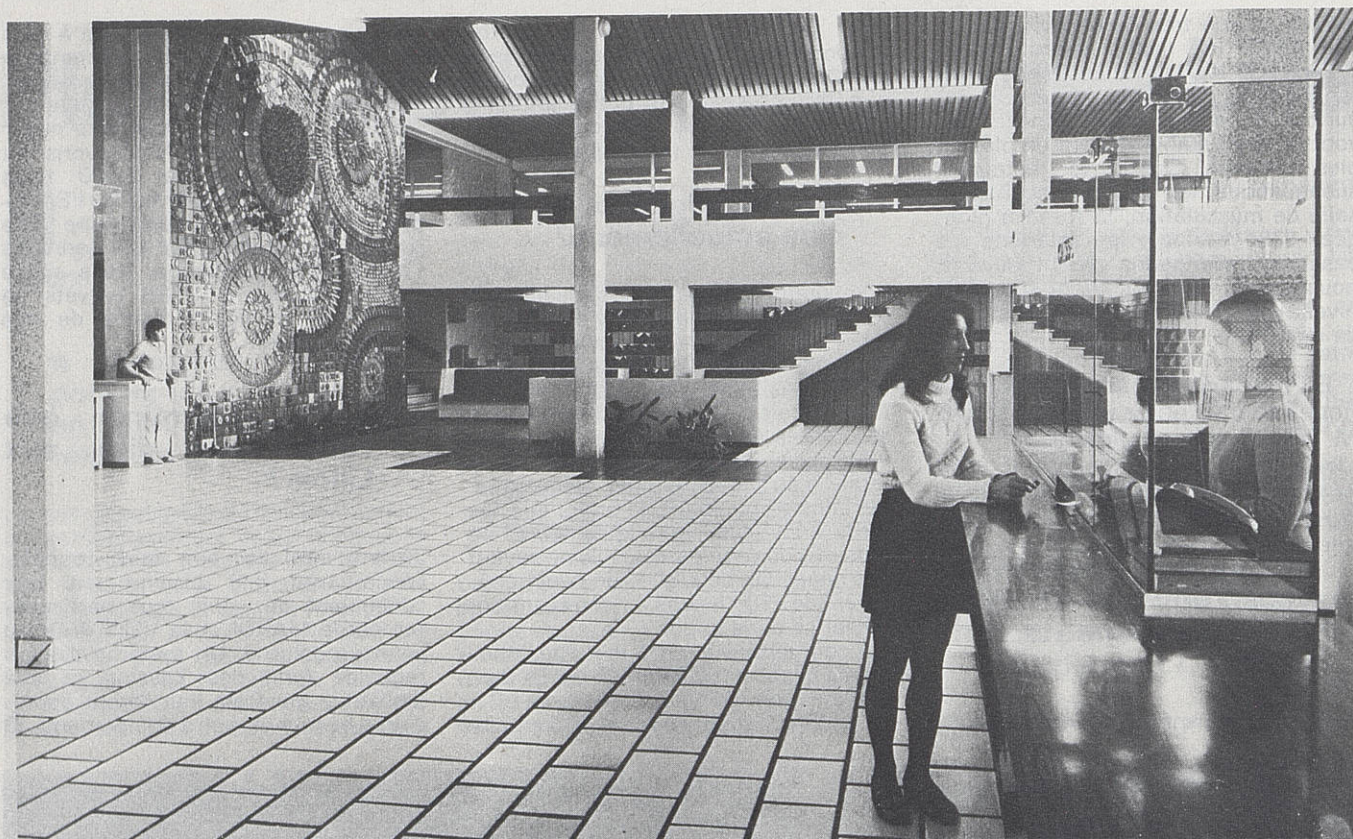
sent bien puisque la Ville offre à tous les élèves du cours élémentaire deuxième année et des classes de perfectionnement une entrée gratuite par semaine; ils apprennent ainsi à nager dans le cadre scolaire. Nous avons fait passer ainsi plus de 2 500 tests U.S.E.P. (Union Sportive de l'Enseignement Primaire). Il s'agit d'une série d'épreuves rentrant dans le cadre de l'initiation à la natation. Nous avons également délivré 1 788 brevets de 25 à 100 m aux scolaires de nos écoles primaires.

■ Pour terminer que voulez-vous dire aux Lillois ?

Je leur dirai de venir faire connaissance avec leur piscine, en leur conseillant de venir tout particulièrement le MARDI et le VENDREDI en séance nocturne. Un système d'éclairage de fond des bassins et une ambiance musicale leur feront apprécier la beauté de notre équipement. ■

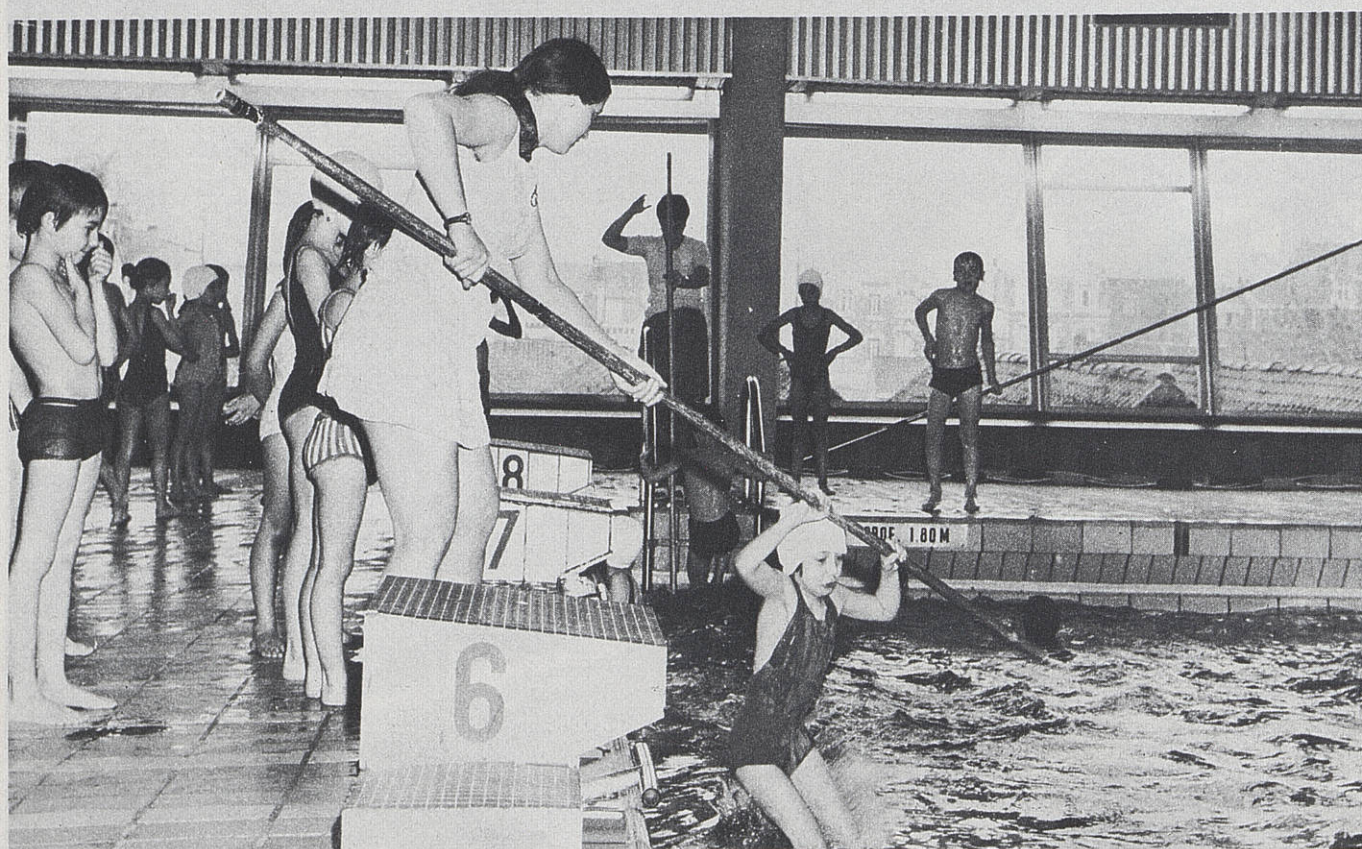


la piscine olympique Marx Dormoy

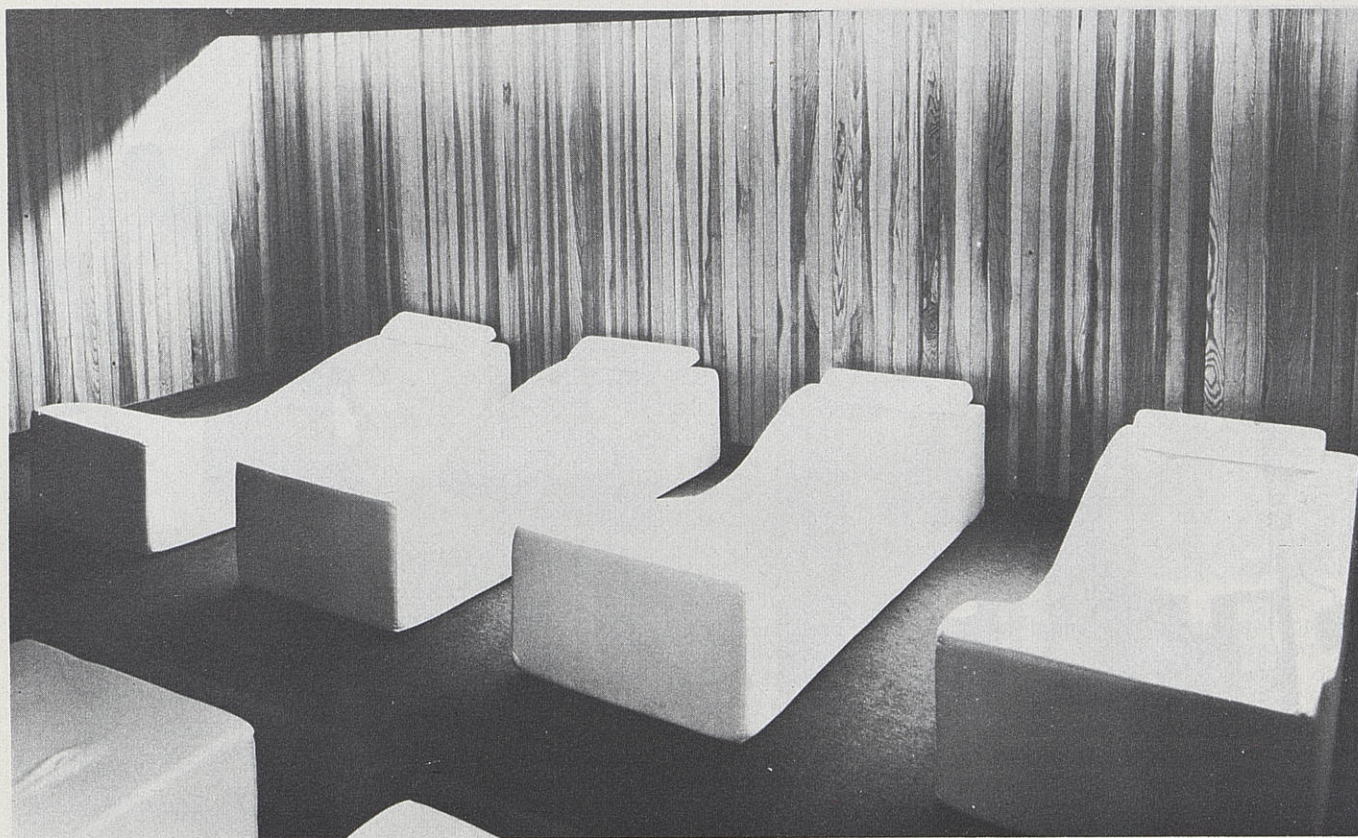


▲ Le hall d'entrée

Sur le bord du grand bassin ▼



la piscine olympique Marx Dormoy



▲ Pour se relaxer, après le sauna...

Lignes d'autobus de la C.G.I.T. qui desservent la Piscine Olympique

- 1 — Mons en Barœul - Lomme
arrêt « Petite Chapelle »
- 7 — Buisson - Bois Blancs
arrêt Monument Henri Jooris
- 1/8 — Mayfour - Lambersart
arrêt stade Henri Jooris.

HEURES D'OUVERTURE en vigueur au : 17.9.1973

LUNDI:	7 h	à 20 h
MARDI:	8 h 15	à 21 h 30
MERCREDI:	7 h	à 20 h
JEUDI:	8 h 15	à 20 h
VENDREDI:	8 h 15	à 21 h 30
SAMEDI:	7 h	à 20 h
DIMANCHE:	7 h	à 12 h

TARIFS en vigueur au 17.9.1973:

ADULTES:	4	F
JEUNES GENS (7 à 16 ans).....	3,50	F
MILITAIRES	2	F
SCOLAIRES NON LILLOIS	2	F
GROUPE (20 personnes).....	2	F
ENFANTS (2 à 7 ans)	1,50	F
SCOLAIRES LILLOIS	1	F
VISITEURS	1	F

ABONNEMENTS (30 séances).....	90	F
ABONNEMENTS		
ADULTES 10 séances	35	F
ABONNEMENTS		
Jusqu'à 16 ans (10 séances).....	30	F
LECONS (10 tickets).....	80	F
LOCATION DE CEINTURE OU BOUÉE .	1,50	F

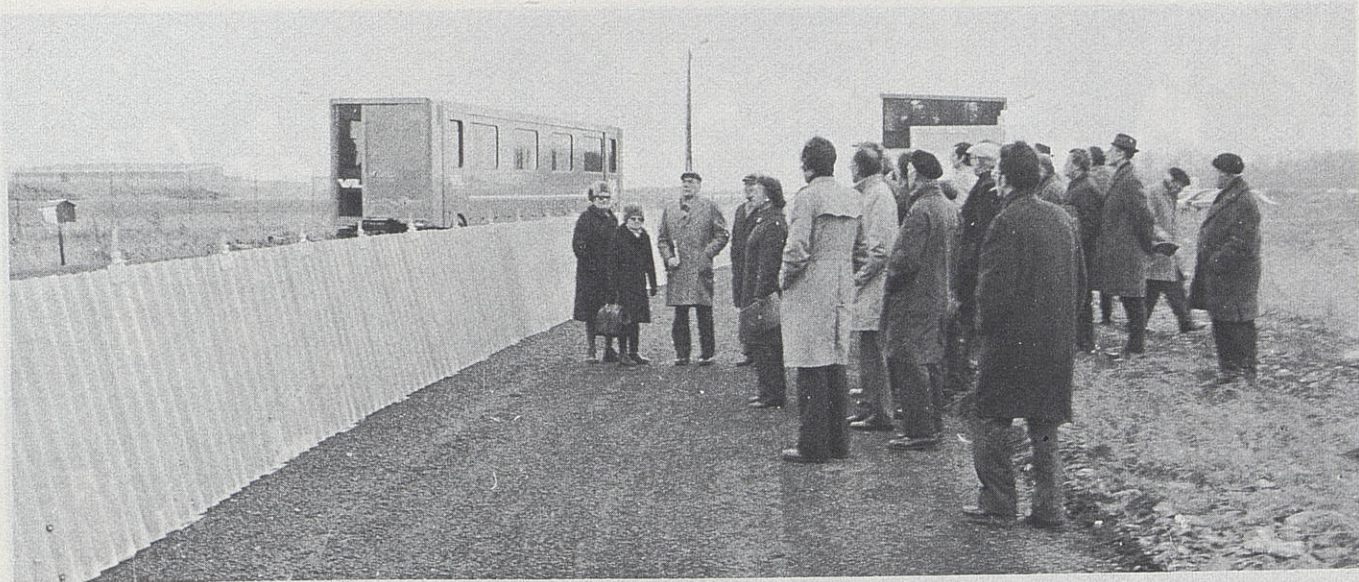


SAMEDI 8 DÉCEMBRE

L'Union Lilloise du Commerce s'associe à l'animation de la Ville: Dans le cadre du Festival Culturel de Musique, une centaine de magasins lillois ont été décorés et sonorisés sur le thème de la musique. Au cours d'une réception à l'Hôtel de Ville, Maître LEVY, Adjoint au Maire, félicite les lauréats et remercie les participants et organisateurs de ce concours. ■

DIMANCHE 9 DÉCEMBRE

Créée en avril 1884, l'Harmonie municipale fête Sainte-Cécile, patronne des musiciens. Dirigé par le chef, M. STRUYF, et présenté par M. Félicien HAUTCŒUR, président, le concert recueille des applaudissements mérités, dont ceux de M. DASSONVILLE, adjoint au maire. ■



SAMEDI 15 DÉCEMBRE

Deux autobus emmènent une centaine de fivois au polygone d'expérimentation du métro VAL à Lezennes. A une vitesse proche de

80 km-heure, les visiteurs font « *un petit tour* » dans ce transport en commun qu'ils seront à même d'utiliser prochainement. ■



**DIMANCHE
16 DÉCEMBRE**

2 71 médailles d'honneur du travail, dont une grande médaille d'or, 36 médailles d'or, 65 de vermeil et 169 d'argent sont remises

dans le grand hall de l'Hôtel de ville pavoisé et décoré, sous la présidence de M. FRISON, adjoint au maire. ■



SAMEDI 22 DÉCEMBRE

Organisé par le Comité des œuvres sociales de la ville de Lille, la fête de Noël des enfants des agents municipaux réunie plus de 1.000 enfants et leurs parents. Au

programme: un excellent spectacle de cirque et de music-hall qui s'achève par une distribution de coquilles et de friandises. ■



**MERCREDI
26 DÉCEMBRE**

Amicale réception dans le salon d'honneur de l'hôtel de ville à l'occasion de la remise des prix aux huit lauréats du concours de Noël de la nouvelle revue d'information et de documentation municipale « LILLE ». Au nom de M. Pierre MAUROY, député-maire, Mme Monique BOUCHEZ,

adjoint, félicite les concurrents qui ont su affronter avec perspicacité et courage ce grand jeu historique qui ne comportait pas moins de quarante questions. ■



LUNDI 24 DÉCEMBRE

M Pierre MAUROY rend visite aux locataires de la Résidence Charles Six. Avec six mois d'avance, les habitants de la cour Boutry occupent ce «nouveau Wazemmes»; mais ce n'est là que le

début de la rénovation urbaine de ce secteur. Bientôt, une tour de 16 étages, un parking souterrain, des espaces verts... apporteront à l'ensemble les équipements collectifs indispensables. ■



MARDI 9 JANVIER

E lu Président du conseil régional, M. Pierre Mauroy propose à la nouvelle assemblée quatre grands objectifs: former des hommes, développer l'industrie de pointe et de recherche, encourager le tertiaire qui diversifie l'emploi et contribue à la

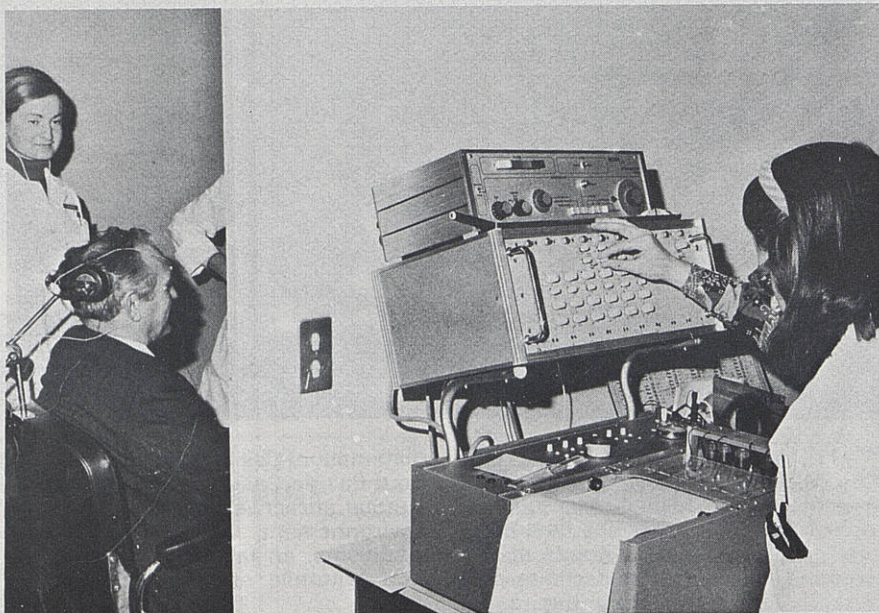
réanimation des villes, redonner au Nord-Pas-de-Calais une image de marque attractive, en remodelant son environnement, en améliorant son urbanisme, en favorisant son expression culturelle et ses possibilités de loisirs. ■



SAMEDI 12 JANVIER

Cérémonie simple mais émouvante dans le salon d'honneur de l'hôtel de ville: M. Camelot, adjoint au maire reçoit, au nom de la cité, l'ancien drapeau de la section

Nord-Pas-de-Calais de la Fédération nationale des plus grands invalides de guerre, des mains de M. Jules MOUTON, président. ■



SAMEDI 12 - DIMANCHE 13 JANVIER

L'opération «*Portes ouvertes*» organisée au Centre Hospitalier Régional permet aux visiteurs de se familiariser avec les techniques et les découvertes de la médecine. Guidé par des élèves infirmières, le public s'intéresse à la salle d'opération, écoute l'exposé du professeur, révélant ainsi sa passion pour la médecine. ■



SAMEDI 26 JANVIER

Son Excellence M. Stephan TCHERVONENKO, ambassadeur d'U.R.S.S. en France, invité de la ville de Lille, après la visite des Établissements Fives-Lille-Cail, se

rend au mémorial de la Déportation à la Noble-Tour. Puis une brillante réception est donnée à l'hôtel de ville, en présence de M. le Préfet du Nord, M. Augustin Laurent et de nombreuses personnalités. ■



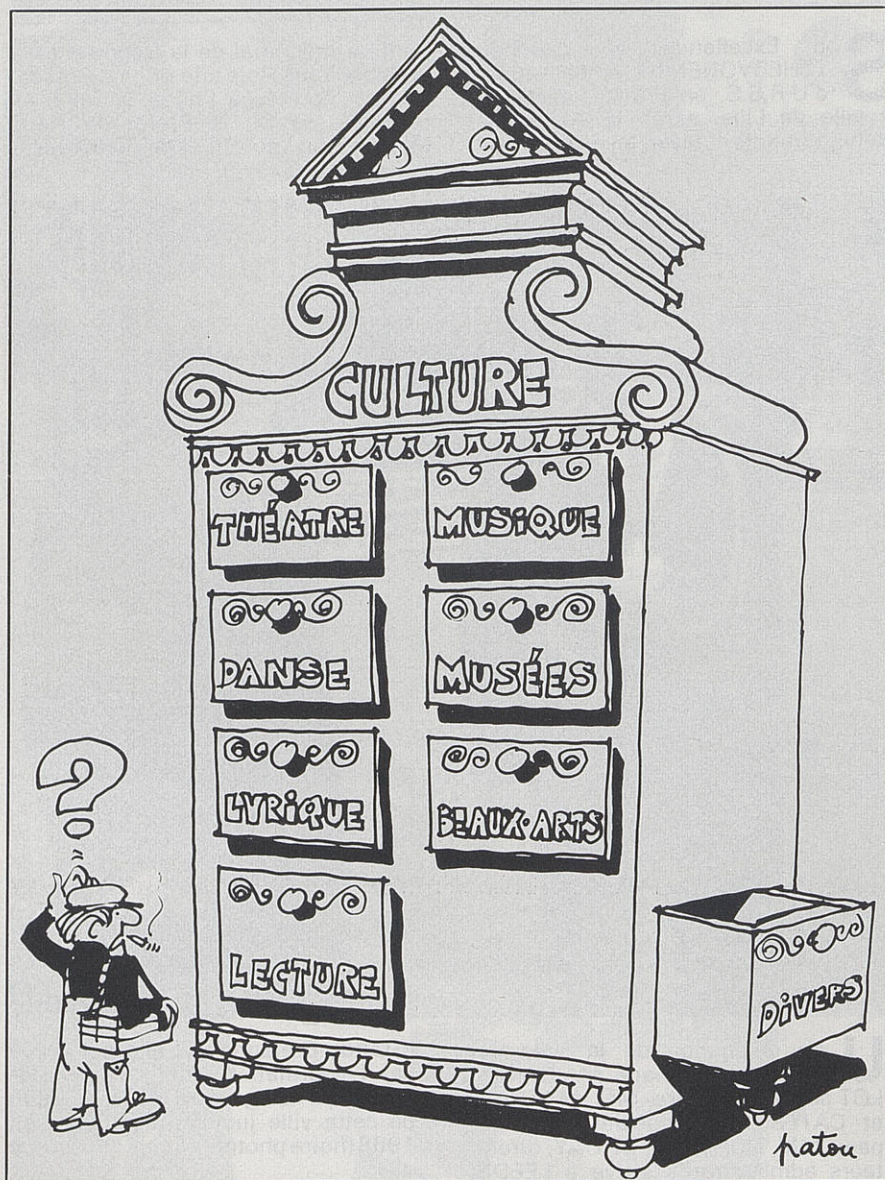
LUNDI 28 JANVIER

Une délégation de la Ville de Lille comprenant M. CAMELOT adjoint au Maire, MM. MATRAU et CATESSON Conseillers Municipaux, MM. DUFLOT et DOUAY, directeurs administratifs arrive à LEEDS

(Grande-Bretagne) où elle est reçue par l'alderman Kenneth Travis Davison, qui les guidera dans la visite de cette ville jumelée avec Lille en 1968 (notre photo). ■

Des «carrefours» fleuris d'idées...

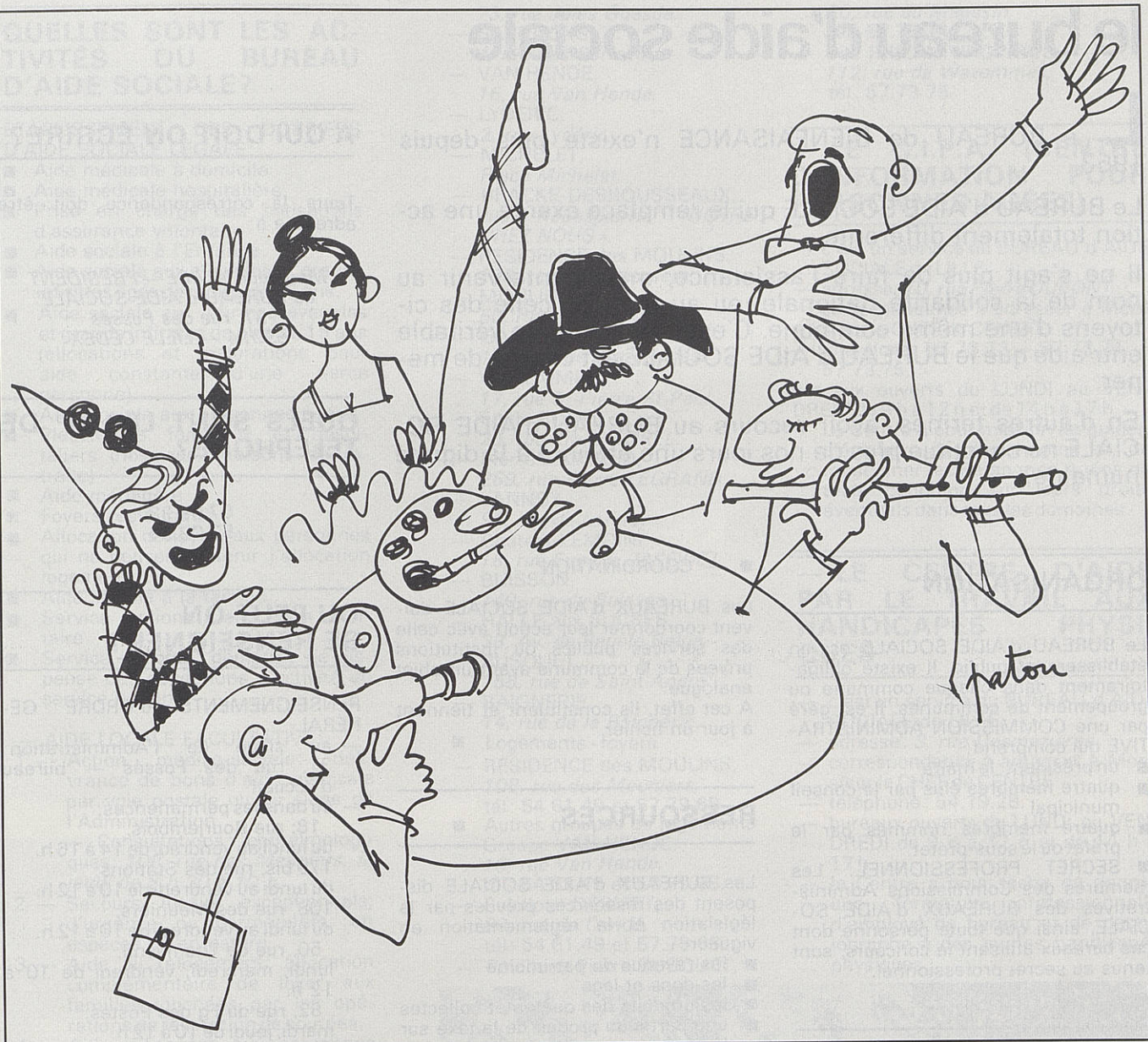
La table-ronde organisée en décembre par la Municipalité, sous la présidence de Pierre Mauroy, avait décidé de soumettre l'ensemble du dossier culturel lillois à six «*carrefours*» qui viennent de tenir leur première réunion de travail. Des «*carrefours*» spécialisés qui ont surtout défriché le terrain, arraché quelques mauvaises herbes persistantes et semé déjà assez d'idées dans le terreau de la bonne volonté commune pour qu'on puisse espérer de belles et bonnes récoltes demain.



■ **Au carrefour du Théâtre:** on a davantage parlé salles de représentations que spectacles, locaux et moyens que formules et actions propres à gagner à cette cause un vaste public. Il faut que Lille ait son Théâtre de comédie. On le savait. Cela fut, avec quelle force impatiente, répété. Qu'un organisme permanent harmonise les programmes des différentes troupes pour bâtir, chaque saison, un calendrier cohérent et équilibré. Ce qui fut, naguère, tenté sans succès par les associations culturelles peut, sans doute, réussir désormais sous les auspices d'un «*interlocuteur valable*» municipal que les créateurs ont vivement réclamé. On a suggéré aussi que l'atelier de décors des théâtres municipaux puisse être utilisé par les compagnies théâtrales. Et l'unanimité s'est faite pour souhaiter, enfin, que la direction de nos scènes lyriques participe aux travaux ultérieurs du groupe, cette forme d'Art ne pouvant être dissociée de l'ensemble du domaine théâtral, d'autant qu'elle tient à Lille une place de choix.

■ **Au carrefour de la Musique et de la Danse...** on n'a ni entendu de «*canards*», ni applaudi d'entrechats, mais sérieusement passé au crible la vie musicale et chorégraphique locale qu'on a jugée importante, sinon tout à fait à la mesure de la cité. Les musiciens, au nom de l'acoustique, ont récusé la plupart de nos salles, à commencer par l'Opéra, pour la tenue de grands concerts et souhaité un vaste auditorium. Le Conservatoire étouffe dans son corset de pierre. Il rêve d'évasion. La construction d'un nouvel édifice, adapté à son rôle multiple et croissant, reste à l'ordre du jour. Notre répertoire d'opéra et d'opérette a été jugé vieillot, nos orchestres insuffisants, sauf celui de l'ORTF. Les «*étoiles*» du corps de ballet, disparues de notre ciel sans constellations remplaçantes, ont été pleurées... Après les critiques et les doléances, on passera sans doute aux suggestions positives lors d'une prochaine réunion...

■ **Le cinéma,** professionnel et amateur, a tenu la vedette au carrefour de l'Audio-visuel où l'on a lancé l'idée d'un festival annuel du court-métrage et souhaité la projection de films pour



les travailleurs immigrés.

Les passionnés d'animation et de diffusion culturelle ont longuement disserté sur le contenu à donner à ces mots, à défaut de concrétiser leurs vues en la matière, du moins pour l'instant.

■ **Les peintres** se sont révélés plus inventifs en suggérant, au carrefour « *Musées et Arts Plastiques* », de faire des expositions de sculptures dans les jardins publics, d'orner les façades vétustes et les murs aveugles de motifs picturaux et même d'utiliser à cet effet les panneaux électoraux, entre deux consultations! Des expositions itinérantes en mini-bus, l'aménagement des lieux de fête, l'utilisation de banderoles et d'oriflamme pour faire chanter

nos rues, une biennale de peinture et le lancement d'une campagne de promotion visant à donner à l'extérieur une meilleure image de Lille la méconnue: autant d'idées qui ne demandent qu'à germer, à fleurir.

■ **Le Patrimoine artistique et le Secteur Sauvegardé** ont vu se pencher sur leur cas une équipe de spécialistes à la compétence sourcilleuse. Ils voudraient que l'information passât mieux entre l'administration et la population concernée et que chaque projet fût préalablement soumis à discussion.

Va-t-on préserver la façade de l'Hospice Général? Restaurer la Vieille-Madeleine, qu'on verrait bien en auditorium? Épargner le refuge de l'abbaye de Loos? Sauver, in-extremis, la cour

du Beau Bouquet? Conserver les maisons anciennes placées en dehors de l'aire de sauvegarde? Des suggestions après les interrogations: Doter les façades historiques d'un éclairage valorisant; raser le kiosque à journaux et le pavillon inesthétiques de la Grand-Place; Amener les enseignants à insuffler aux enfants des écoles l'amour de leur ville, pour peu qu'ils en connaissent les richesses, les beautés.

Tous ces « *carrefours* » se réuniront au cours des prochaines semaines. Vers la fin du mois de février, leurs rapporteurs soumettront aux élus un catalogue de remarques, de vœux, de projets. Ainsi, sous le signe de la concertation, pourra se construire l'avenir de Lille, capitale culturelle du Nord. ■

le bureau d'aide sociale

Le BUREAU de BIENFAISANCE n'existe plus depuis 1953.

Le BUREAU d'AIDE SOCIALE qui le remplace exerce une action totalement différente.

Il ne s'agit plus de faire l'assistance, mais d'intervenir au nom de la solidarité nationale, ou au nom de celle des citoyens d'une même commune. C'est une action de véritable entraide que le BUREAU d'AIDE SOCIALE est chargé de mener.

En d'autres termes, avoir recours au BUREAU d'AIDE SOCIALE ne constitue plus de nos jours une atteinte à la dignité humaine.

ORGANISATION

Le BUREAU d'AIDE SOCIALE est un établissement public. Il existe obligatoirement dans chaque commune ou groupement de communes. Il est géré par une COMMISSION ADMINISTRATIVE qui comprend :

- un président : le maire
- quatre membres élus par le conseil municipal
- quatre membres nommés par le préfet ou le sous-préfet.
- SECRET PROFESSIONNEL : Les membres des Commissions Administratives des BUREAUX d'AIDE SOCIALE, ainsi que toute personne dont ces bureaux utilisent le concours, sont tenus au secret professionnel.

ATTRIBUTIONS

Les attributions du BUREAU d'AIDE SOCIALE sont triples :

- — CONSTITUTION des DOSSIERS d'AIDE SOCIALE.

Il s'agit des demandes d'admission au bénéfice d'une forme quelconque d'aide sociale.

- — ACTION de PRÉVOYANCE d'ENTRAIDE et d'HYGIÈNE SOCIALE.

Indépendamment des formes d'intervention en espèces et en nature au titre de l'aide facultative, il entre dans les attributions propres des BUREAUX d'AIDE SOCIALE de créer et de développer les services sociaux et les œuvres sociales les plus variés.

■ — COORDINATION

Les BUREAUX d'AIDE SOCIALE doivent coordonner leur action avec celle des services publics ou institutions privées de la commune ayant un objet analogue.

A cet effet, ils constituent et tiennent à jour un fichier.

RESSOURCES

Les BUREAUX d'AIDE SOCIALE disposent des ressources prévues par la législation et la réglementation en vigueur :

- les revenus du patrimoine
- les dons et legs
- les produits des quêtes et collectes
- une partie du produit de la taxe sur les spectacles
- une partie du produit des concessions de terrains dans les cimetières de la commune.

Ces ressources sont destinées à couvrir les dépenses d'aide facultative. Cependant, elles s'avèrent généralement insuffisantes, et l'équilibre budgétaire ne peut se réaliser que grâce aux généreuses subventions des municipalités.

OU SE TROUVE - T - IL ?

Siège de l'Administration : 31, rue des Fossés — LILLE.

Bureaux ouverts les jours ouvrables (samedi excepté) de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

A QUI DOIT ON ÉCRIRE ?

Toute la correspondance doit être adressée à :

*Monsieur le VICE — PRÉSIDENT
du BUREAU d'AIDE SOCIALE
31, rue des Fossés
59014 — LILLE CÉDEX*

QUELS SONT LES N° DE TÉLÉPHONE ?

57.09.33
57.09.34

OU PEUT-ON SE RENSEIGNER ?

RENSEIGNEMENTS d'ORDRE GÉNÉRAL

- au siège de l'Administration : 31, rue des Fossés — bureau d'accueil
- ou dans les permanences :
 - 18, rue Bourjemois, du lundi au vendredi de 14 à 16 h.
 - 179 bis, rue des Stations, du lundi au vendredi de 10 à 12 h.
 - 108, rue des Meuniers, du lundi au vendredi de 10 à 12 h.
 - 50, rue de Thumesnil, lundi, mercredi, vendredi de 10 à 12 h.
 - 82, rue du Fg des Postes, mardi, jeudi de 10 à 12 h.
 - 2, rue de Stockholm, 2e et 4e lundi de 14 à 15 h.

OU S'ADRESSER POUR DÉPOSER UNE DEMANDE ?

DÉPOT DES DEMANDES D'AIDE SOCIALE LÉGALE ET FACULTATIVE

1°) soit adresser une demande écrite à Monsieur le Vice-Président du BUREAU d'AIDE SOCIALE DE LILLE 31, rue des Fossés.

L'enquêteur du secteur sera dépêché au domicile du demandeur.

2°) soit se présenter au siège de l'Administration 31, rue des Fossés — bureau d'accueil.

QUELLES SONT LES ACTIVITÉS DU BUREAU D'AIDE SOCIALE ?

ÉTABLISSEMENT DES DOSSIERS D'AIDE SOCIALE LÉGALE :

- Aide médicale à domicile
- Aide médicale hospitalière
- Prise en charge des cotisations d'assurance volontaire
- Aide sociale à l'Enfance
- Aide sociale aux aveugles et grands infirmes âgés de moins de 15 ans.
- Aide sociale aux infirmes aveugles et grands infirmes de plus de 15 ans (allocations et majorations pour aide constante d'une tierce personne)
- Aide sociale aux personnes âgées
- Placements familiaux et hospitaliers (hospices, maisons de retraite)
- Aide ménagère
- Foyers restaurants
- Allocation de loyer (aux personnes qui ne peuvent obtenir l'allocation logement)
- Aide sociale à la famille
- Service national: allocation militaire
- Service national: demande de dispense des obligations d'activité du service national.

— AIDE LOCALE FACULTATIVE :

- 1 — Action médico-sociale: délivrance de bons d'aide médicale par voie postale ou au siège de l'Administration.
— Consultations ophtalmologiques: 108, rue des Meuniers, le jeudi de 8 h 30 à 10 h.
- 2 — Secours locaux exceptionnels, d'urgence ou permanents, en espèces ou en nature.
- 3 — Aide au relogement: allocation complémentaire de loyer aux familles touchées par les opérations de résorption de courées.
- 4 — Aide ménagère aux personnes âgées relevant de l'aide sociale ou de la sécurité sociale.
- 5 — Animation sociale des personnes âgées :
 - Foyers-restaurants
— 36, rue Gantois, tél: 57.73.75
— 108, rue des Meuniers, tél: 54.61.49 et 57.79.68
— 15, Place de la Nouvelle Aventure, tél: 57.44.03
 - Foyers-clubs
— MUSSET,
rue Guillaume Tell (face École Desbordes Valmore).
 - JONVILLE,
139, rue Colbert.
 - ESQUERMES-MONTEBELLO,
179 Bis, rue des Stations.
 - ESQUERMES,
1, rue d'Esquermes.
 - AMPERE,

- 73, rue Jules Guesde.
- SARRAZINS,
4, rue des Sarrazins.
- VAN HENDE,
16, rue Van Hende.
- LYDERIC,
2, rue Lydéric.
- MICHELET,
Place Michelet.
- BRACKE-DESROUSSEAU,
rue Robespierre «NOTRE CHEZ NOUS».
- RÉSIDENCE des MOULINS,
108, rue des Meuniers.
- MOULINS,
50, rue de Thumesnil.
- GANTOIS,
112, rue de Wazemmes.
- WAZEMMES,
17, rue St-Pierre-St-Paul.
- Émile BOREL,
26, rue Émile BOREL.
- Pierre LEGRAND,
269, rue Pierre LEGRAND.
- LANNOY,
91, rue de Lannoy.
- Château LEMOINE,
18, rue Eugène JACQUET.
- BUISSON,
140, rue du Buisson.
- HALLE aux SUCRES,
33, Av. du Peuple Belge.
- BUSQUET,
155, rue de Saint André.
- BAIGNERIE,
14, rue de la Baignerie.
- Logements - foyers
- RÉSIDENCE des MOULINS,
108, rue des Meuniers,
tél: 54.61.49 et 57.79.68
- Autres groupes de logements
- Groupe VAN HENDE,
16, rue Van Hende,
tél: 54.61.49 et 57.79.68.
- Pavillons DESMET,
80, rue de Condé,
tél: 54.61.49 et 57.79.68.
- Pavillons Pierre BUSQUET,

20, rue du Magasin,
tél: 57.73.74.

- Cité PHILANTHROPIQUE,
112, rue de Wazemmes,
tél: 57.73.75.

— LE C.I.P.A. (CENTRE D'INFORMATION POUR PERSONNES AGÉES)

- c'est un service du BUREAU d'AIDE SOCIALE de LILLE.
- adresse: 10, rue Pierre DUPONT.
- correspondance à adresser à Monsieur le CHEF du CENTRE
- téléphone: 57.73.73 — 57.73.74 — 57.73.75.

bureaux ouverts du LUNDI au VENDREDI de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

- Le Centre a pour mission de guider, d'éclairer, de documenter et de renseigner les Personnes Agées de toute condition sur leurs droits éventuels dans tous les domaines.

— LE CENTRE D'AIDE PAR LE TRAVAIL AUX HANDICAPÉS PHYSIQUES

- c'est un service du BUREAU d'AIDE SOCIALE de LILLE.
- adresse: 3, rue Desmazières
- correspondance à adresser à Monsieur le CHEF du CENTRE
- téléphone: 54.19.28.
- bureaux ouverts du LUNDI au VENDREDI de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
- le Centre a pour tâche de donner une formation professionnelle d'employé de bureau et de dactylographe à des jeunes handicapés physiques. ■



Pavillons de la Cité Philanthropique donnant sur la rue Barthélémy Delespaul.



Après la réunion publique présidée par Monsieur Pierre MAUROY, au cours de laquelle Monsieur le Docteur CHOQUEL, Conseiller Muni-

cipal, a présenté les suggestions des habitants des Bois-Blancs concernant les futurs équipements de leur quartier, la Municipalité vient de désigner les

architectes chargés d'établir l'avant-projet; elle a décidé également d'inscrire au budget 1974 les crédits nécessaires à la réalisation de ces équipements. ■





L'Office Public d'HLM de la Communauté Urbaine de Lille-Roubaix-Tourcoing quitte l'Hôtel de Ville pour l'avenue du Peuple Belge. Il était normal que ceux qui travaillent pour loger les autres... pensent à installer leurs bureaux de façon plus fonctionnelle. ■



L'ancienne crèche municipale de la Place Déliot s'agrandit... pour un meilleur confort des petits lillois. ■

les impôts locaux 1973 et... vos réclamations

A QUI ADRESSER VOS RÉCLAMATIONS

Vos réclamations doivent
être adressées à :

*Monsieur le Directeur des services
Fiscaux de Nord-Lille
163, boulevard de la Liberté
59033 - Lille Cédex*

QUI PEUT BÉNÉFICIER D'UN DÉGRÈVEMENT

CONTRIBUTION MOBILIÈRE

DÉGRÈVEMENT

A Total

Pour en bénéficier, il faut remplir
les conditions suivantes :

ressources :

être :

- soit titulaire du fonds national de solidarité
- soit atteint d'une invalidité ou d'une infirmité empêchant de subvenir aux nécessités de l'existence, à condition de ne pas être imposable à l'impôt sur le revenu.

occupation :

habiter :

- soit seul ou avec le conjoint
- soit avec des personnes à charge
- soit avec des personnes qui peuvent bénéficier du même dégrèvement du fait de leur situation.

Dans les deux cas il n'y a pas de limitation d'âge.

B Partiel

(308 francs pour l'année 1973, si votre loyer matriciel est inférieur à 6,33 pour les impôts de 1973).

Pour en bénéficier, il faut remplir les conditions suivantes :

âge :

être âgé de plus de 65 ans.

ressources :

ne pas être redevable de l'impôt sur le revenu.

occupation :

(habiter dans les conditions indiquées au paragraphe A).

ABATTEMENTS SUR LE LOYER MATRICIEL POUR LES CHARGES DE FAMILLE

L'abattement est de 2,40 par ménage.

Cet abattement est majoré :

Par personne à charge :
de 0,60 jusqu'à 3 personnes à

charge de 1,20 lorsque vous avez plus de 3 personnes à charge.

Sont considérées comme personnes à charge :

Les enfants nés avant le 1er janvier de l'année de l'imposition de moins de 21 ans ou infirmes.

Les personnes âgées de plus de 70 ans ou infirmes.

Pour permettre l'examen de votre réclamation, vous préciserez la date de naissance des enfants ou personnes à charge.

IMPOT FONCIER

DÉGRÈVEMENT :

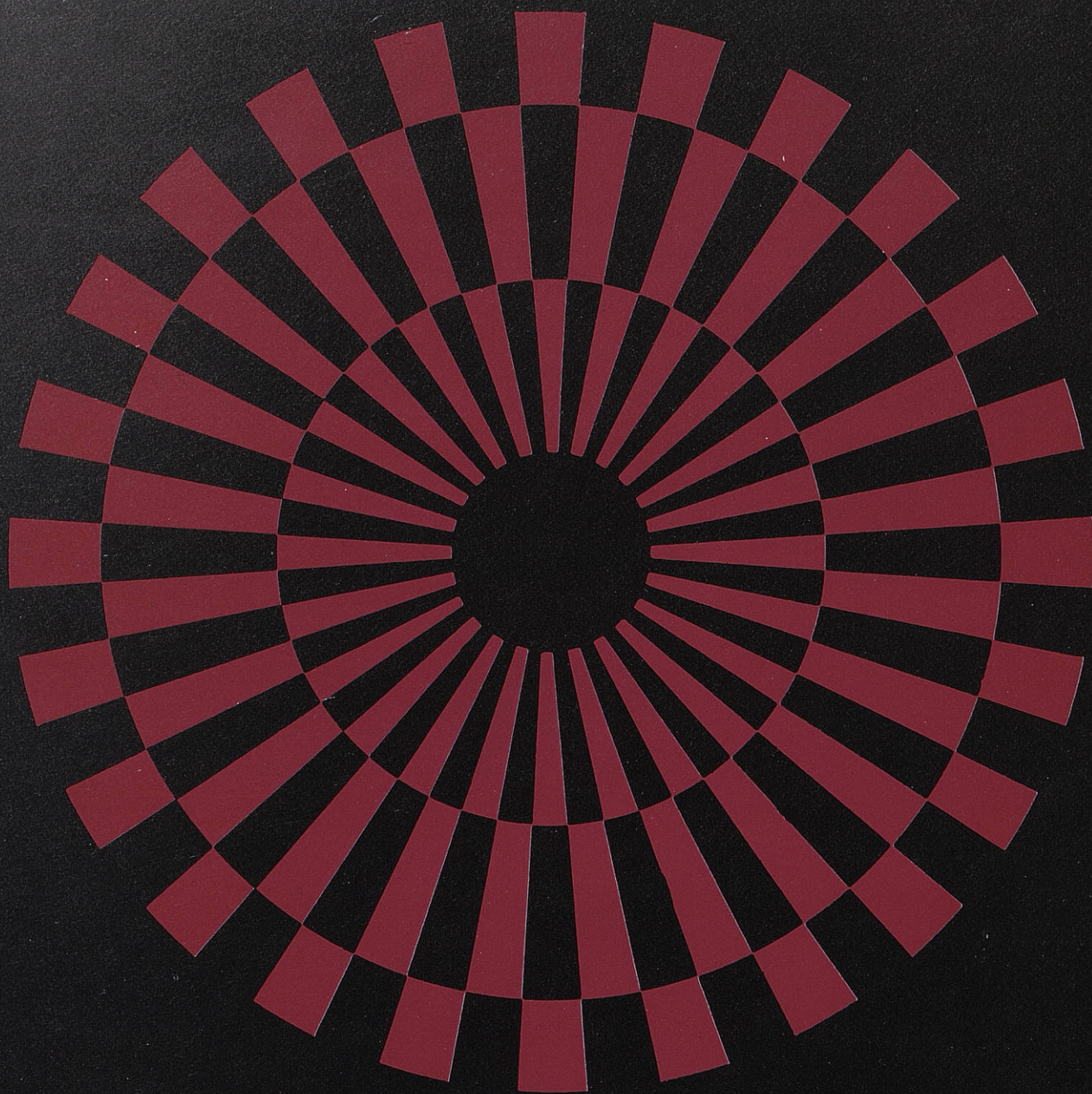
Pour les bénéficiaires du Fonds national de solidarité.

REMISE GRACIEUSE

Si vous ne remplissez pas ces conditions ; vous pouvez en cas de difficultés, solliciter une **remise gracieuse** qui sera soumise à la Commission Communale des impôts

ATTENTION! DANS TOUTE RECLAMATION

- Préciser les conditions dans lesquelles on se trouve.
- Joindre l'avertissement ou copie de celui-ci.



COMPAGNIE GÉNÉRALE DE CHAUFFE

**exploitations
et installations thermiques**

En France et à l'étranger, la COMPAGNIE GÉNÉRALE DE CHAUFFE apporte une solution complète aux problèmes thermiques des chauffages à distance :
grands ensembles immobiliers, établissements hospitaliers,
établissements publics, établissements universitaires et d'enseignement,
établissements industriels.



DELEGATION REGIONALE du NORD

56/64, avenue Kennedy · LILLE · Tél: 52.22.52

présente

les réalisations de la Société Centrale Immobilière
de la Caisse des Dépôts

LILLE

Résidence Alfred-de-Musset,
Rue Alfred-de-Musset
Appartements, du studio au 5 pièces.
Crédit Foncier - Prêt complémentaire.
Visite sur place.
Prix moyen: 1 600 F le m².
Livraison en cours

Résidence des Tuileries,
566, bd de la République.
Appartements du 3 au 7 pièces.
Grand standing - Tout électrique.
Prix fermes et définitifs: 2 400 F le m².
Livraison en cours

CROIX

Domaine des Cascades, Parc Barbieux
Appartements du studio au 6 pièces
Grand standing
Visite sur place.
Prix moyen: 2 200 F le m².
Livraison en cours

VILLENEUVE-D'ASCQ

Les Pavillons de « La Closerie »,
Avenue du Lieutenant-Colpin.
du 4 au 6 pièces.
Crédit Foncier - Prêt complémentaire.
Prix moyen: 1 450 F le m²
Livraison en cours.

« Le clos Saint-Michel »,
Quartier du Triolo.
Pavillons de 5, 6 et 7 pièces.
Crédit Foncier - Prêt complémentaire.
Prix moyen: 1 600 F le m².
Livraison juin 1974.

ROUBAIX

Résidence Saint-Exupéry,
Rue Heni-Dunant.
Appartements du 2 au 5 pièces.
Crédit Foncier - Prêt complémentaire.
Visite sur place -
Prix moyen: 1 500 F le m²
DISPONIBLE

TOURCOING

Résidences du Centre Général-de-Gaulle
Appartements du 2 au 6 pièces - locaux commerciaux.
Crédit Foncier - Prêt complémentaire.
Visite sur place.
Prix moyen: 1 750 F le m².
Livraison immédiate

WATTIGNIES

Résidence du Parc, rue Flemming
Appartements du studio au 5 pièces,
locaux commerciaux.
Crédit Foncier - Prêt complémentaire.
Visite sur place.
Prix moyen: 1 500 F le m².
DISPONIBLE

LA MADELEINE

Résidence « Les Essarts »,
Rue du Général-de-Gaulle.
Appartements du 2 au 5 pièces.
Crédit Foncier - Prêt complémentaire.
Prix moyen: 1 500 F le m²
Livraison juin 1974.



VISITEZ-LES

Tous les jours de
14 h. 30 à 18 h. 30

Y compris
le dimanche, sauf le
mardi et le mercredi

OU
TÉLÉPHONEZ-

NOUS :

52.22.52

Nom:

Adresse:

désire recevoir gracieusement la documentation sur: